



Lettres persannes

Le fils du dernier Chah d'Iran, Mohamed Reza Chah Pahlavi, né en 1960, prince héritier présomptif depuis la mort de son père en 1980 au Caire, s'est retrouvé depuis 2011 devant un dilemme existentiel. Son propre prince héritier, son frère cadet, Ali Reza, né en 1966, avait mis fin à ses jours à Boston. Or les deux frères, enfants de l'impératrice Farah Diba, n'ont que des filles. L'aînée, la princesse Nour, née en 1992, a fini ses études à la Columbia Business school en 2020.

À part une succession féminine, pour le moment exclue des coutumes et constitutions, la liste des alternatives est limitée par d'autres contraintes juridiques : les princes héritiers doivent être nés de mères persanes. Se trouverait donc exclue une branche française, issue du frère cadet du dernier Chah, également nommé Ali Reza, décédé dans un accident aérien en 1954, qui avait épousé une Française dont il a eu comme fils Ali Patrick Reza, né en 1947, qui a lui-même des fils dont l'aîné est le prince Davoud né en 1971. À la mort d'Ali Reza, le Chah n'avait pas encore de fils, celui-ci n'étant né qu'en 1960. Entre 1954 et 1960, la succession était donc juridiquement vacante au moment même où le pays



traversait une crise après la nationalisation des pétroles et la révocation du Premier Ministre Mossadegh.

Le Chah avait pourtant cinq demi-frères qui auraient pu prétendre. Or la constitution de 1906 avait été amendée par le premier Chah Pahlavi, son père Reza Chah, dès son couronnement en 1926. Il excluait les descendants de la dynastie des Qadjars qu'il venait de destituer. Ceux-ci étaient en effet les seuls qui pouvaient contester sa lignée. Reza Chah pouvait

en parler car il avait lui-même épousé deux femmes qadjars. Ses deux premiers fils étaient nés en 1919 et 1922 d'une première épouse non-qadjar alors qu'il n'était rien encore. Sa seconde épouse, qadjar, en 1922-1923, quand il voulait acquérir une forme de légitimité, lui donna un fils, le prince Ghonam Reza, né en 1923, décédé à Neuilly en 2017. En vérité, ce dernier n'aurait pas dû être totalement exclu, car sa mère n'était pas techniquement une descendante directe

SOMMAIRE

P. 1 à 9 : Dossier Iran : La situation dynastique. – En souvenir d'une résistance royaliste massacrée. – L'influence actuelle du prince Reza.
p. 10 à 39 : Almanach 2025 de l'actualité dynastique.
p. 12 : Hommage à Karim Aga Khan IV.
P. 14 : Frederik X de Danemark face à Trump.
P. 20 : L'abrogation de la loi d'exil.
P. 24 : Entretien avec le comte de Paris
P. 28 : Les dynasties hassidiques.
P. 34 : Transmission au Luxembourg.

des rois qadjars mais d'une famille alliée.

En revanche, les quatre autres demi-frères du Chah Pahlavi étaient nés d'une authentique princesse royale qadjar, Ezmat, épousée en 1923 et qui l'accompagna jusqu'à sa mort en 1944. Elle est décédée à Téhéran – où elle était restée – en 1995 sans jamais être inquiétée.

Si l'exclusive sur les Qadjars était levée, les petits-enfants pourraient théoriquement prétendre à la succession Pahlavi. Mais *ipso facto*, issus des femmes qadjars, ils viendraient en concurrence avec les descendants directs mâles des rois Qadjars eux-mêmes. Or cette lignée n'est pas éteinte à ce jour.

Une règle de droit avait également été posée dès l'avènement du premier Chah qadjar en 1795 : les princes héritiers devaient être issus de père et de mère qadjar, afin d'éviter toute contestation. Le septième et dernier Chah qadjar, Ahmed Chah, couronné en 1914, démis en 1925, est décédé en 1930 à Neuilly. Il avait trois filles et un garçon, mais nés d'une mère non qadjar donc exclus de la ligne de succession. Ahmed Chah avait laissé un testament dans lequel il désignait comme héritier ce fils, Fereydoun, né en 1922. Néanmoins, depuis son accession au trône du paon en 1914, et même pendant sa minorité depuis 1909, le régent puis prince héritier était son frère, Mohamed Hassan Mirza, né en 1899, mort en 1943 en Angleterre. Ainsi en 1930, Fereydoun devint le chef de la Maison mais pas l'héritier présomptif que resta son oncle.

En 1943, Hamid Mirza, fils du précédent, hérita

du titre de prince héritier. Les Britanniques qui occupaient alors l'Iran (appellation datant de 1935) et avaient démis le Chah Reza en 1941 (exilé en Afrique du Sud où il décéda en 1944) pensent au descendant légitime Qadjar, petit-fils du 6^e Chah qadjar et neveu du 7^e, pour le placer sur le trône et éviter le Pahlavi (ils avaient également envisagé son demi-frère Ghonam). Mais Hamid, qui avait quitté la Perse à l'âge de quatre ans pour l'Angleterre, ne parlait pas la langue et ne fut pas jugé crédible.

En 1975, Fereydoun, qui représentait Amnesty international en Suisse, meurt à Genève d'un accident de la route. Hamid Mirza lui succède, cumulant les deux fonctions d'héritier et de chef de Maison. Il meurt à Londres en 1988. Son fils, Mohamed Hassan Mirza II, dit Mickey, né à Paris en 1949, lui succède comme héritier présomptif. En revanche la qualité de chef de Maison va au « doyen » de famille, Soltan Ali Mirza, né en 1929, dernier petit-fils du 6^e Chah, fils du plus jeune frère du 7^e, mort en 1986. Ali a toujours vécu en France où il a défendu le patrimoine familial (il est le co-auteur d'une histoire de la dynastie, *Les Rois oubliés*, 1992) ; il est décédé à Neuilly en 2011.

Depuis 2011, le chef de famille est un autre parisien, Mohamed Ali Mirza, né en 1942, sans enfant éligible à la succession. À sa mort, le titre devrait revenir au fils unique de Fereydoun, le prince Teymour, qui vit à Genève. L'héritier présomptif, en revanche, serait le fils de Mohamed Hassan Mirza II, le prince

Arsalan, né en 1980, qui vit aux États-Unis. Son père, géologue, a travaillé pendant une douzaine d'années en Iran sous la révolution khomeiniste, où sont nés ses enfants d'une épouse qadjar. Depuis 1995, il vit à Dallas (Texas).

Pour la petite histoire, la fusion des Pahlavi et des Qadjars a été manquée dans les années 1930 où le futur Chah (1919-1980) avait voulu épouser la propre fille du dernier Chah qadjar, Irandokht (1915-1984), tous deux étant alors à l'école en Suisse. Reza Chah Pahlavi s'y était bien entendu opposé puisque selon la constitution qu'il avait lui-même édictée, leurs enfants auraient été exclus de la succession, au risque donc de faire revenir sur le trône du paon la dynastie qadjar.



La princesse Irandokht, premier enfant d'Ahmad Chah Qajar

Rappelons enfin l'origine qadjar par les femmes des imams ismaéliens, le premier Aga Khan (1804-1881) ayant épousé une fille du second Chah Qadjar, Fath Ali Chah (1797-1834), tradition suivie par le second Aga Khan (1830-1885). Lorsque l'épouse du 6^e Chah qadjar tente en 1925, à la mort de son

mari (qu'elle avait déjà suivi dans un premier exil entre 1909 et 1925), une restauration au profit de son fils démis par Reza Pahlavi, elle passera d'abord par Bombay où elle est reçue par sa cousine qadjar, mère de l'Aga Khan III et grand-mère de celui qui vient de mourir. Elle obtiendra ensuite à Kerbela (Irak), centre religieux du chiisme, où sont enterrés aux côtés de l'imam martyr Hussein, tous les rois Qadjars et leurs descendants (jusqu'à 1980), une fatwa religieuse contre les Pahlavi, mais ne put mener à bien son entreprise. Cette forte femme de la dynastie Qadjar, Maleke-ye Djahan, s'était ensuite retirée à Saint-Cloud où elle est décédée en 1947.

Marie-Jo York

P.S. On trouve beaucoup de sources sur la dynastie Qadjar sur Wikipedia, par exemple sur Fereydoun, Mohamed Hassan Mirza (mort en 1943), Hamid Mirza (1918-2088), et surtout Soltan Mirza Itan Ali Qadjar (né à Beyrouth en 1929 et mort en 2011 à Villejuif - il habitait Neuilly, Philippe Denorme l'a interviewé plusieurs fois). On trouve un portrait de Maleke-ye Djahan dans *La revue de Téhéran*, n°27, février 2008 (sur Google). Il semble que cette revue a cessé de paraître avec son numéro 172 daté de l'hiver 2022. Le **prince** Mozaffar **Firouz-Kadjar** (encore un « *prince rouge* » fréquentait les mercredis de la Nar dans les années 80... Il y a des associations pro Qadjar basées aux Pays-Bas et les *Qadjar studies* qui étaient l'œuvre d'un professeur iranien qadjar de Santa Barbara (Californie). Il y aurait au moins 300 descendants vivants.



LA TOILE

DOSSIERS MONARCHISTES D'INFORMATION - NUMERO SPECIAL - NOV. 2009

La Conférence Monarchiste Internationale (CMI), organisation confédérale regroupant 64 organisations monarchistes représentant 29 nations, proteste contre la condamnation à la peine capitale de quatre militants monarchistes iraniens, membres de l'Association de la Monarchie d'Iran : **Mohammad-Reza Ali-Zamani**, 37 ans, **Hamed Rouhinejad**, 24 ans, **Davood Fardbacheh Mir-Ardabili**, 27 ans, et **Arash Rahman**, 20 ans seulement.

Mohammad-Reza Ali-Zamani avait comparu le 8 août dernier, en compagnie de Clothilde REISS devant le Tribunal révolutionnaire de Téhéran. Les quatre hommes viennent d'être condamnés à mort pour leur rôle dans le mouvement de protestation qui a ébranlé la République islamique après l'élection présidentielle de juin.

Il s'agit de la première peine capitale prononcée par la justice iranienne contre des participants aux manifestations qui ont suivi la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence de la République, le 12 juin dernier.

Mohammad-Reza Ali-Zamani, Hamed Rouhinejad, Davood Fardbacheh Mir-Ardabili, et Arash Rahmanpour sont aujourd'hui en sursis jusqu'au 4 novembre 2009.

Au-delà de l'engagement politique monarchiste de ces hommes, c'est l'ensemble de la communauté internationale qui doit aujourd'hui se mobiliser pour sauver la vie de prisonniers politiques condamnés à mort du simple fait de leur opposition à une dictature islamiste illégitime et théocratique.

Afin d'aider à la mobilisation des énergies et des consciences, la Conférence Monarchiste Internationale a créé un « **Collectif pour la libération de Mohammad-Reza Ali-Zamani** » et lancé une pétition pour sauver Mohammad-Reza Ali-Zamani et ses jeunes compagnons.

Une manifestation aura lieu le mardi 03 novembre 2009 à 19:00, Place d'Iéna, devant l'ambassade d'Iran à Paris.

Ensemble, exigeons la libération des prisonniers politiques iraniens !



LE MONARCHISME N'EST PAS UN CRIME... SOUTENONS LES DISSIDENTS IRANIENS !

<http://www.freezamani.org>

CONFÉRENCE MONARCHISTE INTERNATIONALE



L'Iran moderne a connu deux dynasties, les Kadjar (1794-1925) puis les Pahlavi (1925-1979). La dynastie des Kadjar est renversée par étapes. En 1921, Rezâ Khân renverse la dynastie Kadjar avec l'aide de la brigade de cosaques de Hamadan composée de Russes blancs. Une régence se constitue alors, et en 1924 le régent est à son tour déposé. En novembre, Rezâ devient régent puis est élu roi par l'Assemblée le 12 décembre, proclamé empereur le lendemain et finalement couronné en janvier 1926. A partir de 1950, l'Iran va alors connaître une grande période d'instabilité politique, déchirée entre les communistes, les religieux et les nationalistes, ces derniers étant dirigés par Mohammad Mossadegh, fils d'une princesse Kadjar.

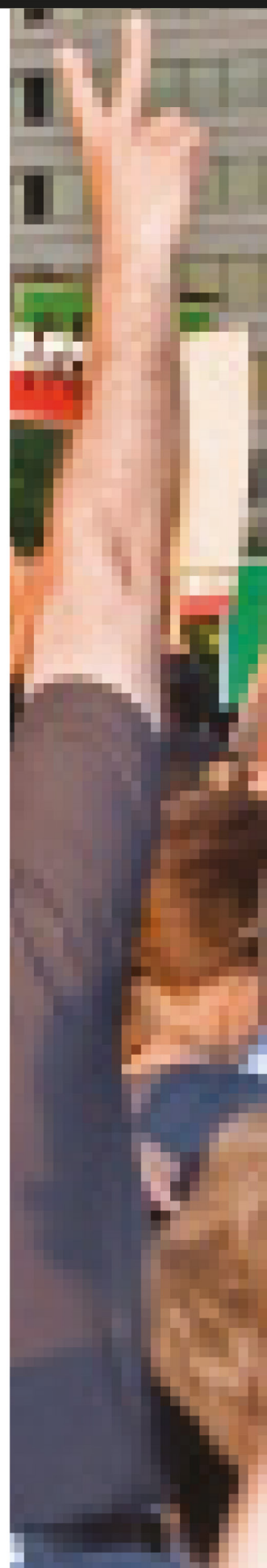
La volonté du Shâh de moderniser son pays sans se laisser déborder ni sur sa gauche par les formations marxisantes, ni sur sa droite par les formations religieuses va petit à petit conduire à une radicalisation du régime qui peine à réformer sans détruire les traditions et à se démocratiser sans ouvrir les portes aux démagogues... La fermentation idéologique, l'alliance de dupes de la gauche et des islamistes, conduit finalement à la révolution de 1979, à la chute du Shâh et à l'instauration de la République islamique d'Iran.

Il n'aura pas fallu longtemps à l'opposition monarchiste pour se réorganiser en exil. Ou même pour se désorganiser, puisque les mouvements monarchistes sont extrêmement nombreux. Pêle-mêle, on trouve en effet le Mouvement National de la Résistance Iranienne, fondé par Shahpur Bakhtiar, le dernier premier ministre du Shâh, le Mouvement Monarchiste Iranien, basé en Suisse, le Mouvement Constitutionnaliste d'Iran, directement inspiré par le prétendant au trône, le prince Rezâ Cyrus Pahlavi, le Front de Libération de l'Iran, financé par les Etats-Unis et dirigé par le général Ali Amini, un ami de la famille Kennedy, le Bloc Iranien, surtout actif parmi les réfugiés présents en Grande-Bretagne, ou encore l'Alliance des Monarchistes d'Iran, installée à Malmö en Suède, qui fédère trois petits mouvements : les Gardes Impériaux d'Iran, le mouvement Notre Iran et les Jeunesses Patriotes Irlandaises. L'activité de ces groupes consiste surtout à

faire de la propagande au sein de la diaspora iranienne en exil, sans grand contact avec les Iraniens « de l'intérieur ». On peut cependant mettre à l'actif du Mouvement Constitutionnaliste d'Iran le piratage réussi des ondes de la télévision iranienne et la diffusion à l'antenne d'un message du prince Rezâ Cyrus Pahlavi en 1986 et un certain nombre d'opérations allant de la diffusion de pétitions à des démonstrations souvent symboliques contre les représentations diplomatiques de la république islamique d'Iran.

Mais la mouvance monarchiste iranienne dispose aussi de groupes paramilitaires clandestins qui agissent en Iran même. La Derafsh Kaviani (Bannière de Kayivani) est vraisemblablement la plus importante numériquement. Dirigée par un ancien ministre du Shâh, elle doit son nom à un héros légendaire persan qui, dans les temps antiques, aurait abattu un tyran et restauré le bon monarque. Après quelques activités terroristes, elle semble s'être définitivement rabattue sur un type plus classique de propagande. La BKO, ou Organisation Babak Khorramdin, est beaucoup plus dangereuse. Affichant un anti-cléricalisme violent, elle est par exemple responsable de l'attentat au lance roquettes qui, en février 1993, a failli coûter la vie président Rafsanjani. Soupçonnée de plusieurs attentats meurtriers, la BKO a aussi revendiqué les exécutions de plusieurs Gardiens de la Révolution iranienne. Du côté de la dynastie des Kadjar, les choses sont éminemment plus calmes. Exilés en France depuis 1925, ils ont renoncé depuis longtemps à toute activité politique et ils ne semblent aspirer qu'à une simple réhabilitation historique autour de l'Association de la Famille Kadjar qu'ils ont fondé en 1999, en attendant peut-être une réhabilitation politique.

L'actuelle « affaire Zamani » prouve en tous les cas que le sentiment monarchiste demeure fortement enraciné en Iran même, au sein de jeunes générations. C'est un gage pour l'avenir.





Le nom du prince Reza Cyrus Palhavi, ou *Shāhanshāh Reza Shah II* pour ses partisans, a été acclamé lors des manifestations de juin et juillet 2009, ce n'est pas étonnant ses partisans étaient alors parmi les premiers à défier les Mollahs. Ils comptent aussi comme les principales victimes de la répression politique. En Iran, et au sein de la diaspora de ce pays, c'est désormais vers le prince que se tournent tous les regards.

Reza Pahlavi, aujourd'hui âgé de 49 ans, est le fils du dernier Empereur et Shâh d'Iran Mohammad Reza Pahlavi et de sa Shahbanou Farah. Porteur du titre de prince héritier à la révolution islamiste, il a succédé à son père au trône impérial en 1980.

Officier et pilote de chasse, le prince est aussi diplômé en Sciences politiques. La révolution Islamiste de 1979 l'oblige à suivre son père en exil, au Maroc puis en Egypte, avant de s'installer aux Etats-Unis en 1984.

Très actif politiquement, le prince a rapidement su rallier autour de sa personne l'essentiel de la diaspora iranienne. Son programme présente les contours d'un Iran moderne, laïque, démocratique, et intégré à la communauté internationale. Le prince dispose aussi

de nombreux relais en Iran même, et notamment parmi la jeunesse étudiante. Si le prince encourage les mouvements de désobéissance civile, et toute manifestation non-violente, il s'est toujours opposé publiquement à l'idée d'une intervention militaire étrangère dans son pays.

C'est dans cet esprit que le prince a récemment multiplié les visites en France. L'an dernier ses entretiens avec Michel Taubmann sont parus sous le titre 'L'Iran à l'heure du choix'. Véritable plaidoyer pour un Iran tourné vers l'avenir, ces entretiens tracent le portrait d'un homme d'État lucide, considéré par nombre d'observateurs comme la seule personnalité capable de fédérer les forces démocratiques et laïques iraniennes.

La Toile - Dossiers monarchistes d'information

Directeur de rédaction : Sylvain

Rédacteur en Chef : Khemara

Rédacteur: Draken291

Ce numéro spécial a été conçu par SYLM pour la CMI.

Conférence Monarchiste Internationale (CMI)

Président : Krishna Prasad Sigdel

(Nepalese Monarchist League)

Vice-Président : Dominique Hamel (Alliance Royale)

Secrétaire Général : Sylvain Roussillon

<http://internationale.monarchiste.com>

internationale@monarchiste.com

Envoyez vos dons à l'ordre de la
Conférence Monarchiste Internationale:

Frédéric Andrieux, Trésorier

CMI

77 bis avenue d'Italie

75013 Paris (France)

ou par virement bancaire:

RIB 10207 00013 20214579798 17

IBAN FR76 1020 7000 1320 2145 7979 817

La Toile est éditée par SYLM

<http://www.sylm.info>

Président: Frédéric de Zarma

AVEC LA CMI C'EST LA COMMUNAUTE MONARCHISTE TOUTE ENTIERE QUI SOUTIENT LES CONDAMNES !

National Solidarity Movement of Afghanistan - Partia Lëvizja e Legalitetit - Hermandad Tradicionalista Carlos VII - Australian Monarchist Alliance - Association 'Manoir de Mont' - Belgische Unie - Résistance Royaliste de Belgique - Belgische Alliantie - Abagenderabanga - National Development Party - Associação Causa Imperial - Imperial Qing Restoration Organization - Manchukuo Temporary Government - Deutsche Monarchistische Gesellschaft - Bund aufrechter bayerischer Monarchisten und Föderalisten e.V. - Parti National-Monarchiste Algérien - Egyptian Royalists - Centre Monarquit Català - Alliance Royale - Centre Royaliste d'Action Française - Groupe de Liaison Royaliste - Nouvelle Action Royaliste - SYLM - Fédération Royaliste de Normandie - Institut de la Maison Imperiale d'Haiti - Monarchista Gondolatok - Regnum! - Rastakhiz Iran - Janbakhtegan Organization - Sarbazan Organization - Justice for All - Alleanza Monarchica - Associazione Culturale Tricolore-Italia - Fronte Monarchico Giovanile - Istituto Nazionale per la Guardia d'Onore alle Reali Tombe del Pantheon - Movimento Monarchico Italiano - Partito della Alternativa Monarchica - Democrazia Reale - Comitato di Rinnovo nella Tradizione - Association Pour l'Unité Khmère - Macedonian Monarchist League - Nepalese Monarchist League - International Nepal Nationalist Council - Royal Court Nepal - Monarchist League of New Zealand - Organizacja Monarchistów Polskich - Aliança Internacional Monárquica Portuguesa - Partido Popular Monárquico - Projecto Democracia Real - Alianta Nationala pentru Regatul Romaniei - Centar za Istrazivanje Pravoslavnoga Monarhizma - Kraljeva Omladina - Srpski Demokratski Pokret Obnove - Srpski Pokret Obnove - МОНАРХИЈА Независни магазин - Udruzenje Inicijativa za Kraljevinu Srbiju - Unija Monarhista Srbije - Udruzenje Srba Monarhista U Slobodnom Svetu Australia - Russian Imperial Union-Order - Русское Имперское Движение - РУССКИЙ МОНАРХИСТЪ - Russian Monarchist's Blog - Легитимистъ - Forum Ducatus Carniolae - Mouvement Royaliste Tunisien - Kaisertreue Jugend - Monarchist League of Bahamas - Liga Monarchica Magni Ducati Lithuaniae - Parti Carli De Catalunya - Communion Tradicionalista Carlista Del Reina De Valencia - Partido Carlista De Euskalerrria - Tercio Reales - Manner Of Man - Urbvm - Rassemblement Democrate Pour La Monarchie - La Nation Française - Société Des Amis Du Roi - Restauration Nationale - Groupe D'action Royaliste - Fédération Royaliste De Provence - Institut Henri IV - Cercles Alexis De Tocqueville - Alleanza Monarchica Giovani - Unione Monarchica Italiana - Union Constitutionnelle Du Maroc - Koruna Ceska - The Monarchist Society Of Belgrade - SRS



LIBEREZ ZAMANI !

La Conférence Monarchiste Internationale appelle tous les défenseurs
des Droits de l'Homme et de la liberté d'opinion à signer la pétition de
soutien aux condamnés et à agir unitairement.

<http://www.freezamani.org>



Le retour du Chah ?

par Frédéric Aimard

Un immense pays, avec une population de près de 90 millions d'habitants, est en ébullition depuis des années, menaçant plus que jamais, ces dernières semaines, de faire sauter le couvercle d'une dictature sanglante. Celle-ci se maintient féroce, au nom de son idéologie islamiste, dont les promesses sociales et mystiques ont provoqué un enfer en Iran et sèment la désolation dans de nombreuses régions du monde par « proxys » ou par émulation.

Cette fois-ci, il y a convergence des luttes. Pour les plus pauvres, il s'agit d'une sorte de mouvement de gilets jaunes en bien pire car des populations entières ont à peine de quoi manger. Pour les minorités ethniques, c'est la revendication du droit à exister. Pour les femmes, c'est une révolte féministe contre des conceptions préhistoriques de la prééminence masculine (le voile). Pour les jeunes gens il s'agit de contester une clérocratie hors d'âge qui bloque tout avenir. Pour tous ceux qui, jusque-là, bénéficiaient des faveurs du régime – commerçants, fonctionnaires, militaires – la défaite militaire face à l'Amérique et Israël et la ruine économique font désormais souhaiter un changement rapide.

De tout cela nous n'aurions pas su grand-chose sans les réseaux sociaux qui, bien que bridés par le régime, ont pu fournir



des images relayées par les satellites déployés par Elon Musk. Nos médias officiels se sont montrés lents à réagir et même réticents, tant cette révolte va à l'encontre d'un certain consensus « islamo-gauchiste ». Car il n'y a pas besoin de connaître le farsi

pour entendre ce que crient les manifestants : « *Pahlavi!* ». Oui, ces foules désarmées réclament, sous les balles des « gardiens de la révolution » et malgré la menace de centaines de pendaisons et les assassinats jusque dans les hôpitaux, le retour du fils du

Chah renversés en 1979 par la révolution islamique... C'est inentendable pour le monde universitaire et journalistique occidental, même les plus connaisseurs de ce pays, ceux qui ont multiplié les voyages d'étude et les reportages à Téhéran. Concernant les

intellectuels français, on comprend qu'il y a un fort *a priori* « républicain » et de gauche qui empêche de voir et d'entendre. Pour ne rien dire de certain ancien ambassadeur à Washington ou cet ancien général, omniprésents sur les plateaux télévisés pour leur « expertise » pourtant si souvent prise en défaut depuis le début de la guerre en Ukraine notamment ! Mais cet *a priori* méprisant, à la fois pour la personne de Reza Pahlavi - « *qui ne représente rien ni personne* » et ce peuple qui, « *dans son désespoir* », se raccroche à l'héritier d'un régime qui n'avait rien d'enchanté, est très partagé en Amérique. On sait que le sentiment anti-royaliste y remonte à l'indépendance vis-à-vis de la Couronne britannique. Qu'on se souvienne du rôle actif de la CIA pour renverser l'empereur du Vietnam ou le roi du Cambodge. Quant à l'Afghanistan, lors de la première chute des talibans, l'appel au vieux roi Zaher Chah a été balayé d'un revers de main par les occupants américains. Dans ces trois cas, le maintien du trône n'aurait-il pas permis des évolutions plus favorables que celles qui ont suivi l'avènement de marionnettes aux mains des Américains ?

Quant à l'Iran les Américains s'y sont ingérés à de multiples reprises (on se souvient de l'action de la CIA et du Secret Intelligence Service contre le Premier ministre Mossadegh...) pour des raisons souvent peu recommandables (l'accès au pétrole). Mais ils auraient mieux fait de ne pas lâcher leur « ami », le dernier Chah. L'Iran aurait pu alors évo-



luer à l'instar de l'Espagne de Franco, qui a contenu ses démons intestins grâce à un prince héritier se convertissant à la démocratie, et pour un avenir apaisé au lieu d'une « Révolution » sanglante et sans fin...

Ce qui est certain en tout cas, c'est qu'aujourd'hui Reza Pahlavi est un authentique démocrate qui, à la manière de ses homologues Siméon de Bulgarie ou Michel de Roumanie au moment de la chute du mur de Berlin, ou Alexandre au moment de l'écroulement de la Yougoslavie et de la chute de Slobodan Milošević, ou encore le prince Nikola Petrović-Njegoš au Monténégro comme Le prince Leka Zogu en Albanie, ne demande qu'à servir son pays.

Non, le prince Reza ne propose pas une « *restauration à la Charles X* » comme l'indique un autre « spécialiste » de plateau pérorant sur LCI ou BFM... Qui plus est son héritière désignée est sa

filles aînée... Un atout symbolique considérable.

C'est un exilé certes, mais c'est ce qui lui a permis de rester en vie. Il lui faudrait un relais plus solide dans le pays ? C'est évident puisque l'opposition monarchiste a été éradiquée par des milliers d'exécutions judiciaires ou non. Mais notre mépris serait un aveuglement et une perte de chance pour l'Iran de demain. ■

En soutien à la révolte en Iran

Interventions du prince Reza

Nous suivons de près l'évolution de la situation en Iran, où des foules de manifestants plus que courageux ont bravé ces dernières semaines le pouvoir injuste des ayatollahs, au prix de milliers de morts (on parle désormais, de manière de plus en plus documentée, de 30 000 morts pour les seules journées des 8 et

9 janvier) et de dizaines de milliers d'opposants ou simples quidams emprisonnés dans les geôles du régime et souvent menacés d'exécution par pendaison ou par balles ou victimes de purs et simples assassinats, même dans les hôpitaux où les médecins qui ont soigné des manifestants blessés sont désormais poursuivis et tués sans procès, comme l'y « *autorise* » une fatwa contre les « *ennemis de Dieu* ».

Des manifestations de soutien à la révolte iranienne ont eu lieu dans un grand nombre de pays occidentaux, en particulier à Paris où la Nouvelle Action royaliste était présente. Dans les rues des villes iraniennes comme dans celles de l'Europe ou des États-Unis, ont fleuri partout et très vite des slogans (dont le fameux *Javid Shah*, Vive le roi ! en persan) en faveur de l'héritier du trône, le prince Reza Pahlavi, qui apparaît aujourd'hui comme un recours pour une transition démocratique même si ses réseaux sur place ont été démantelés dans les années



Manifestations massives à Téhéran après l'appel de l'héritier du chah, coupure totale d'Internet



euronews (en français) ●
2,28 M d'abonnés

S'abonner

👍 93



Partager

Enregistrer



2009-2010 (ce que rappelle le document que nous publions en pages 3 à 6 du présent *Lys Rouge*).

Nous reprenons les principales prises de position du prince et ses messages d'encouragement qui ont été largement relayés auprès de l'opinion publique iranienne dans le pays et dans l'émigrations.

• **29 décembre 2025.** – Salue et encourage le mouvement social né dans le Bazar de Téhéran.

• **8 janvier 2026.** – Appel à « descendre dans la rue et, unis, faire entendre vos revendications ». Il est fait écho au soutien de la part de Donald Trump.

• **9 janvier.** – Message adressé à Donald Trump : « Soyez prêt à intervenir. »

À la population : « Saisir chaque rassemblement,

chaque occasion, chaque événement des prochains jours pour amplifier le mouvement. Mon équipe et moi-même continuerons à œuvrer pour mobiliser davantage de forces, provoquer plus de défections du régime et faire entendre notre voix dans le monde entier. La victoire est à nous. »

• **10 janvier.** – Appel à la grève dans les secteurs clés des transports, du pétrole, du gaz, de l'énergie. « Notre but n'est plus de venir dans la rue ; le but est de se préparer à conquérir et à préserver les centres-villes. Je me prépare à rentrer dans ma patrie pour être à vos côtés, la grande nation d'Iran, au moment de la victoire de notre révolution nationale. »

• **11 janvier.** – « Les employés des institutions

publiques ainsi que les membres des forces armées et de sécurité ont un choix à faire : se tenir aux côtés du peuple et devenir des alliés de la nation, ou bien se rendre complices des meurtriers du peuple et porter la honte et les condamnations éternelles de la nation. »

Aux Iraniens hors d'Iran : « Ornez les ambassades et consulats du drapeau national de l'Iran. »

La suspension des liaisons internet interrompt provisoirement ces messages.

• **12 janvier.** – Projet de rencontre avec Donald Trump à Mar-a-Lago à l'occasion du Jerusalem Prayer Breakfast auquel le prince avait été invité par des responsables israéliens. Le président américain avait écarté la veille cette hypothèse, considérant qu'« en tant que président » ce

geste ne serait pas « le plus approprié » à ce stade.

• **18 janvier.** – Les télévisions d'État (IRIB) dans tout le pays sont piratées, de 21 h 30 à 21 h 40, par des hackers qui diffusent une vidéo du prince.

• **21 janvier.** – Interview de l'impératrice Farah Pahlavi par l'AFP qui confirme le rôle que souhaite jouer son fils, le prince Reza. « Son rôle sera exactement celui que le peuple iranien décidera de lui confier. Mon fils, dont le nom est acclamé dans chaque manifestation, l'a toujours affirmé tout au long de sa vie publique : c'est le peuple iranien qui décidera librement de l'avenir de son pays. Lui-même ne se considère que comme le porte-voix des jeunes Iraniens jusqu'au jour de la liberté. »

Une année d'actualités dynastiques

■ **3 janvier. Amman.** – Décès de l'épouse du prétendant hachémite au trône d'Irak. Margaretha Lind, née en Suède en 1942, avait épousé en 1963 à Amman Ra'ad bin Zeid, né en 1936 à Berlin où son père, Zeid bin Hussein (1898-1970), le quatrième fils du chérif de La Mecque, dernier calife, était ambassadeur d'Irak. En 1958, celui-ci, ambassadeur à Londres, avait échappé au massacre du roi Fayçal II (né en 1935) et de la famille royale le 14 juillet à Bagdad. Ra'ad et son épouse, qui avait pris le nom de Majda, ont cinq enfants dont l'aîné, Zeid bin Ra'ad, né en 1964, est l'héritier présomptif. Ce dernier, diplomate jordanien, fut haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme de 2014 à 2018. Majda Ra'ad a été enterrée le jour même dans le cimetière royal en présence du roi de Jordanie Abdallah II.

La branche jordanienne descend du second fils du chérif Hussein, Abdallah I^{er} (1882-1951), tandis que la branche irakienne descendait du troisième fils, Fayçal I^{er} (1885-1933). Ce dernier fut brièvement roi de Syrie du 8 mars au 25 juillet 1920 avant que le mandat français ne soit effectif.

■ **16 janvier. Bruxelles.** – Lancement des invitations pour la réception du Nouvel An du roi fixée au 4 février, soit plus tard que d'ordinaire en raison de la date butoir arrêtée au 31 janvier pour la formation d'un nouveau gouvernement. À la suite des élections du 9 juin dernier, le dirigeant du principal parti, le N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie ou Alliance néo-flamande), Bart De Wever, a été désigné par le roi comme « in-

formateur ». Sa mission a été reconduite à plusieurs reprises. Le roi l'a reçu dix-sept fois, la dernière fois le 7 janvier. La dix-huitième fois devrait être la dernière : soit il prêtera serment et prononcera le discours du Premier ministre lors de la dite réception de vœux, soit il signifiera l'échec définitif des négociations, et le discours de vœux sera prononcé par le Premier ministre démissionnaire, Alexander De Croo, chargé des affaires courantes en attendant la tenue de nouvelles élections. Le quotidien belge *Le Soir* ironise au cas où la première hypothèse serait la bonne : « On aura droit alors à ce cliché pour le moins surprenant d'un politique républicain et séparatiste déroulant son allocution belgo-belge sous le lustre de la Salle du Trône du Palais, devant la famille



La famille de Monaco et le ministre d'État, Didier Guillaume, récemment disparu.

royale et les plus hautes autorités belges... une cérémonie où les dirigeants de la N-VA, traditionnellement invités, ne se rendent d'ordinaire pas. Belgique, pays du surréalisme... »

■ **21 janvier. Paris.** – Mgr le comte de Paris a participé le 21 janvier à la messe d'hommage au roi Louis XVI en l'église



Le roi Charles III, très ému, lors des cérémonies commémorant la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau.

Saint-Germain l'Auxerrois, ancienne paroisse des rois de France. Le prince a salué à cette occasion de nombreux militants enthousiastes.

■ **23 janvier. Monaco.** – Journée de deuil national décrétée par le prince Albert II pour les obsèques à la cathédrale de Monaco du chef de gouvernement de la principauté (appelé ministre d'État), Didier Guillaume, décédé le 17. Ancien ministre français de l'Agriculture (2018-2020), il avait pris ses fonctions le 2 septembre 2024. Premier homme politique choisi pour exercer cette fonction, traditionnellement occupée par des ambassadeurs ou des préfets, il ne dépendait que du Prince qui, depuis 2005, le nomme personnellement, après consultation du gouvernement français. Avant cette date, le chef de gouvernement était obligatoirement français et son nom proposé par l'État français au Prince.

L'interim est assuré depuis le 10 janvier par Isabelle Berro-Amadei, monégasque, ancienne juge à la Cour européenne des droits de l'homme et ambassadrice de Monaco à Bruxelles.

■ **27 janvier. Auschwitz-Birkenau (Pologne).** – Commémoration du 80^e anniversaire de la libération du camp, en présence, pour la première fois, du roi Charles III d'Angleterre. La reine Élisabeth II s'était rendue en 2015 au camp de Bergen-Belsen en Allemagne; la reine Camilla, alors princesse de Galles, était présente à Auschwitz pour le 75^e anniversaire en 2020. Le roi Charles, président d'honneur du *Holo-*

caust Memorial Day Trust, a reçu le 13 janvier des survivants au palais de Buckingham.

■ **27 janvier. Krakow (Cra-covie).** – En marge des cérémonies du 80^e anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz-Birkenau, en présence de nombreux chefs d'État dont les huit monarchies européennes, le roi Charles III, émotionnellement très affecté, s'est exprimé devant le Centre communautaire juif à la création duquel il avait contribué, comme prince de Galles, dix-sept ans plus tôt : « *Dans un monde qui est témoin d'une dangereuse résurgence de l'antisémitisme, le message ne peut pas être plus important. Alors que le nombre des survivants de l'Holocauste se réduit malheureusement, avec le temps, la responsabilité de la mémoire repose encore plus lourdement sur nos épaules et celles des générations encore à naître.* »

■ **27 janvier. Dreux.** – Mgr le comte de Paris a publié un communiqué à l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau :

Il y a 80 ans, le camp d'Auschwitz-Birkenau était libéré par les troupes russes. Sur 1,3 million de prisonniers, quelque 1,1 million de personnes y ont péri, dont la grande majorité était juive.

J'ai visité Auschwitz lors d'un voyage en Pologne en 2007. Mes pensées et prières vont à ceux qui y sont morts, à leurs familles, aux rescapés qui ont gardé cette douleur sans nom gravée dans leur corps et leur

âme. Nous rendons mémoire aujourd'hui à tous ceux qui ont été touchés par cette tragédie – les mots resteront toujours en dessous de la réalité –, en priant et en étant attentif à ce qu'elle ne se reproduise jamais plus.

Jean, Comte de Paris.
Domaine royal, le 27 janvier 2025.

■ **4 février. Bruxelles.** – Présentation des vœux aux autorités du pays par le roi Philippe qui a pu se féliciter de la formation du gouvernement fédéral sous la direction du nationaliste flamand Bart De Wever qui avait prêté la veille serment au roi et à la constitution. Le roi n'avait jamais faibli à donner une assise politique stable résultant des élections fédérales du 9 juin dernier, en ne cessant jamais son soutien à l'informateur qu'il avait désigné en la personne du maire d'Anvers. Il s'est réjoui que les autorités des provinces et régions aient été constituées sauf la région de Bruxelles ; il a appelé les partis à conclure les négociations en cours.

■ **4 février. Lisbonne.** – Décès de Karim Aga Khan IV, âgé de 88 ans. 49^e imam de la succession du prophète Mohammed dans la tradition septicémaine qui ne reconnaît que sept imams (765), branche ismaélienne minoritaire du chiisme (celui-ci étant duodécimain, reconnaissant douze imams), il était le quatrième à porter le titre d'Aga Khan qui lui conférait le précat d'Altesse royale, indépendamment de sa fonction religieuse.

C'est le Chah de Perse de la dynastie Qadjar (renver-

sée en 1925 par les Pahlavi), Fath Ali Shah, qui en 1818 avait fait Aga (titre turc) Khan (turco-mongol) le 46^e imam Hasan Ali Shah (1804-1881) qui avait épousé l'une de ses filles. Celui-ci s'était ensuite installé à Bombay où il fut reconnu comme tel par le Raj britannique (1877) qui admit la transmission héréditaire au profit de son petit-fils, le troisième Aga Khan, Mohamed Chah (1877-1957), qui joua un rôle important en Inde dont il fut le délégué à la Société des Nations et le premier président de la Ligue musulmane à l'origine de la formation du Pakistan. Son petit-fils Karim, né en 1936, lui succéda en 1957, reconnu comme altesse par la reine Elisabeth II dont il était proche.

Son fils aîné, Rahim, né en 1971, lui succède. Très impliqué dans la gestion de la fondation Aga Khan pour

le développement qui intervient à travers le monde entier, il a deux garçons, nés en 2015 et 2017. Voir l'hommage de *Royaliste* en pages suivantes.

■ **10 février. Nansledan (Cornouailles).** – Visite controversée du roi Charles III, accompagné du Premier ministre Keir Starmer et de la vice-Premier ministre Angela Rayner, d'un programme urbain/rural patronné par le roi quand il était prince de Galles en charge du duché de Cornouailles. Le gouvernement devait bientôt soumettre au Parlement un projet de loi sur le logement. La presse britannique conservatrice s'est déchaînée contre ce qu'elle appelle une intrusion du roi ou son instrumentalisation dans le domaine politique. Les photos associant le roi à la n° 2 du cabinet, représentante de



Le roi Charles III en visite à Nansledan (Cornouailles) avec la vice-Première ministre Angela Rayner.



SOURCE : WIKIPEDIA, PHOTO : GORUP DE BESANZ.

Karim Aga Khan IV. Il entretenait les meilleures relations avec le comte de Paris (Henri VI) notamment quand ce dernier résidait près de la Fondation Condée à Chantilly, partageant avec lui une passion pour le cheval. Il a permis à Bertrand Renouvin d'être accueilli par des institutions ismaéliennes lors de certains de ses voyages en Asie (notamment au Pamir).

L'hommage de Bertrand Renouvin

Survenue le 4 février, la mort de Karim Aga Khan m'affecte et me peine. Grâce à l'ambassade de France au Tadjikistan, j'avais pu rencontrer Hakim Feeresta, représentant diplomatique de l'imam à Douchanbé puis Hadi Hosseini, le chef de mission pour le Gorno-Badakhshan (Pamir). Ce dernier, devenu très vite un ami, avait organisé en août 2004 et 2005 mes deux premiers voyages dans cette région de hautes montagnes qu'on atteignait après un long et superbe voyage, pour partie le long du Piandj qui sépare le Tadjikistan de l'Afghanistan. Je crus comprendre que l'imam avait eu des paroles de grande bienveillance à mon égard et l'accueil que je reçus au Badakhshan fut des plus chaleureux. Il en fut de même en octobre 2004 à Londres, où je pus m'entretenir longuement avec le docteur Chafik Sachedina, directeur des Affaires diplomatiques de l'Aga Khan, et les directeurs de l'Institut d'études ismaéliennes et de l'Institut pour l'étude des civilisations musulmanes.

Mes séjours dans le Pamir, mes entretiens londoniens et mes relations avec les bureaux français de la Fondation Aga Khan m'ont permis de découvrir une organisation d'une remarquable efficacité, vouée à l'accomplissement d'un projet de développement d'une non moins remarquable cohérence.

Sous l'impulsion de Hadi Hosseini, et de Zahur Aman Shah, coordinateur régional de l'assistance humanitaire pour le Gorno-Badakhshan, j'ai pu visiter le lycée et l'hôpital de la capitale régionale, Khorog, parcourir le site de la future université d'Asie centrale, admirer le pont jeté sur le Piandj vers l'Afghanistan, descendre dans la salle des turbines d'un barrage en construction, puis séjourner à Murghab, une ville à 3 600 mètres d'altitude, près de la frontière de Chine, terriblement appauvrie par le départ de l'Armée so-

L'adieu à un grand Prince

Karim Aga Khan

Les obsèques du prince Karim Aga Khan, 49^e imam des Ismaéliens, se sont déroulées à Lisbonne, le 8 février 2025, en présence de très nombreuses personnalités. Le monde gardera longtemps l'image de cet infatigable militant de la paix et du dialogue entre les cultures et de ce grand philanthrope. Mgr le comte de Paris et le directeur politique de *Royaliste*, Bertrand Renouvin, lui rendent hommage.

L'hommage de Mgr le comte de Paris

Son Altesse Karim Aga Khan IV est décédé hier au Portugal.

Plusieurs fois, j'ai eu l'occasion de le rencontrer lorsqu'il habitait en France.

Il a fait partie de nos invités à notre mariage, à la Princesse et à moi-même.

Il m'avait donné quelques conseils pour le déplacement que j'ai fait au Tadjikistan en 2011. C'est d'ailleurs grâce à ses équipes sur place que j'ai pu découvrir le Pamir et l'Afghanistan.

Je resterai marqué par sa gentillesse, par son attention aux autres et en particulier aux Ismaéliens répartis un peu partout dans le monde, par son attachement à la restauration de patrimoines extraordinaires comme Chantilly ou Le Caire, par son sens de l'intérêt commun.

Mes pensées vont à sa famille et à ses proches à qui j'adresse toute mes condoléances.

Qu'ils soient assurés de mes prières en ce moment difficile.

Avec mes sentiments attristés. ■

**JEAN,
comte de Paris.**



SOURCE : MAISON DE FRANCE, PHOTO : DAVID NIVÈRE.

Le prince Karim Aga Khan avec le comte et la comtesse de Paris, lors de leur mariage en 2009.

viétique. Au début des années quatre-vingt-dix, la Fondation Aga Khan avait sauvé de la famine les 200 000 Pamiris ismaéliens et les habitants kirghizes.

De mes observations et conversations, j'ai tiré une étude sur la conception ismaélienne du développement que la revue *Monde en développement* a bien voulu publier. Après avoir souligné la cohérence d'une politique associant l'éducation (avec le souci prioritaire de l'éducation des femmes), la santé publique, la prévention des risques dans une région hautement sismique, les projets portant sur l'énergie, les communications, le développement rural et l'assistance humanitaire, j'avais souligné le rôle décisif du 49^e imam des Ismaéliens, descendant du Prophète. Un rôle symbolique et concret, concret parce que symbolique, assurant par son autorité incarnée la conjonction de la vie spirituelle et de l'existence matérielle, de la mystique et de la politique, de la tradition religieuse et de la modernité économique et sociale.

À mes amis ismaéliens, j'adresse mes très vives condoléances, dans le souvenir des moments exceptionnels vécus en leur compagnie. ■

BERTRAND RENOUVIN
directeur politique de *Royaliste*.



Rahim al-Hussaini, Aga Khan V, né le 12 octobre 1971 à Genève, est le fils aîné de l'Aga Khan IV et l'actuel chef spirituel des ismaéliens nizârites.

l'aile gauche du parti travailliste, ont fait scandale. Un millier de commentaires dans *The Telegraph* dénoncent l'association de la monarchie avec le socialisme – par ailleurs républicain. Quelques-uns, plus rares, admettent qu'en les invitant à visiter avec lui ses projets d'une architecture plus humaine et naturelle qu'il a défendus depuis des décennies, il ait voulu leur montrer la bonne voie à suivre.

■ **11 février. Buckingham.** – Réception par le roi Charles III des douze dignitaires religieux juifs et musulmans, dont le grand rabbin du royaume, les imams, chiite, sunnites de diverses obédiences, ismaéliens, signataires le même jour d'un accord de réconciliation négocié à Drumlanrig (Écosse) du 14 au 16 janvier.

Le roi a par ailleurs accordé le prédictat d'altesse à Rahim Aga Khan V, comme sa mère l'avait fait en 1957 pour Karim Aga Khan IV, et la reine Victoria pour l'Aga Khan III.

■ **12 février. Windsor.** – Dîner privé, à l'invitation du roi Charles III, réunissant le Premier ministre et les Premiers des trois gouvernements de la « dévolution » : Écosse, pays de Galles et Irlande du Nord, ainsi que, dans ce dernier cas, de la vice-première unioniste (la Première appartient au Sinn Féin républicain, néanmoins présente, mais sans accepter l'hospitalité du monarque pour la nuit).

Le *Telegraph* du même jour consacre un long article au rôle dévolu à la famille royale et spécialement au prince de Galles dans le maintien de relations privilégiées avec Donald Trump. Le prince William a déjà rencontré celui-ci à l'ambassade du Royaume-Uni à Paris le 8 décembre lors de l'inauguration de Notre-Dame. Des échanges de visites sont déjà sur la table, de Trump à Windsor et de Charles III à Washington, notamment en avance par rapport aux célébrations du 250^e anniversaire de l'indépendance américaine le 4 juillet 2026. Une diplomatie parallèle serait ainsi possible après le choix controversé du nouvel ambassadeur du Royaume-Uni aux États-Unis, Peter Mandelson, ex-conseiller de Tony Blair, ex-commissaire européen au Commerce extérieur (2004-2008).

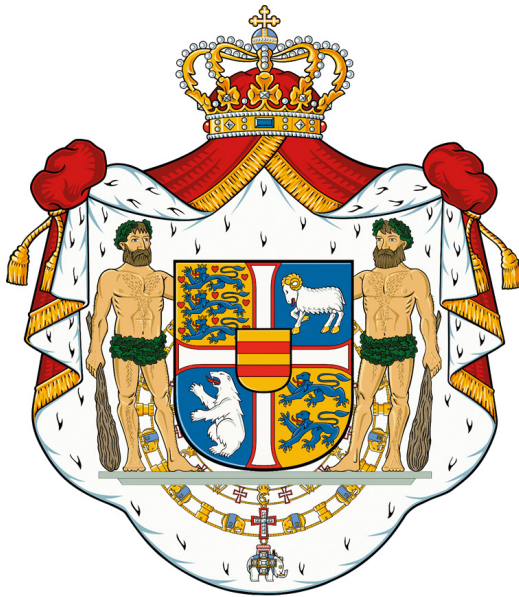
Le tournage d'un documentaire sur « la philosophie » du roi sur la nature, l'environnement, l'architecture, a débuté en janvier et devrait se poursuivre toute l'année. Il sera disponible sur la chaîne Amazon Prime Video.

Famille de France

L'année 2025 marque le 75^e anniversaire de l'abrogation de la loi d'exil ayant visé les chefs des familles ayant régné en France et leurs héritiers directs. Il a fallu en effet attendre la fin de la guerre pour que cette loi datant de 1886 soit abrogée. C'est le 24 juin 1950 que, par 320 voix contre 179, l'Assemblée nationale adoptait enfin une proposition de loi, due à l'initiative de M. Hutin-Desgrées, député MRP du Morbihan et cofondateur du journal *Ouest-France* à la Libération, avec, entre autres soutiens, celui de Maurice Schumann, député MRP du Nord, ancien porte-parole de La France libre.

Cet anniversaire important méritait d'être commémoré. Le Comte de Paris et François-Xavier Lefranc, président du directoire d'*Ouest-France*, sont convenus d'une visite du Prince dans les locaux du journal pour célébrer cet anniversaire et renforcer les liens qui, depuis cette époque, unissent le journal et la Famille de France : rappelons que déjà, à l'occasion des cérémonies de commémoration du Millénaire capétien, en 1987, lors d'une réception dans les locaux d'*Ouest-France* à Rennes, le Prince Henri, Comte de Paris, avait longuement échangé et partagé ses souvenirs avec M. François-Régis Hutin, président du directoire d'*Ouest-France* à l'époque.

À Rennes, le Comte de Paris participera également à des échanges sur un thème qui lui est cher : celui de l'écologie politique. Depuis la publication de son manifeste, en 2023, il poursuit rencontres et échanges avec des citoyens français, agriculteurs, élus, responsables locaux ou simples élec-



Les armoiries du roi de Danemark, associant l'ours du Groenland.

Le duel sur le Groenland

Frédéric X, roi de Danemark face à Donald Trump

par Denis Cribier.

Terre viking norvégienne, découverte par Éric le Rouge au X^e siècle, et dépendante du royaume de Norvège jusqu'à son union avec le royaume de Danemark en 1536, le Groenland est également un territoire habité par les Inuits depuis le XI^e siècle.

Au moment où le nouveau président des États-Unis d'Amérique menace d'annexer le Groenland, après avoir émis l'idée de l'acheter, tout comme le président Truman en 1946, un bref rappel historique s'impose.

En 1536, le roi de Danemark étant également roi de Norvège, le Groenland passe progressivement sous administration danoise. La couronne favorise l'implantation de compagnies coloniales, au profit des intérêts stratégiques danois, en leur octroyant des chartes pour leurs activités commerciales et en leur conférant une autonomie limitée pour la gestion du territoire.

Cependant, l'implantation danoise prend réellement son essor en 1721 par l'arrivée d'un missionnaire dano-norvégien, Hans Egede, autorisé par le roi Frédéric IV de Danemark à y établir une colonie pour y convertir au protestantisme les anciens colons norvégiens. C'est également à ce moment que la communauté inuit commence à

se sédentariser et à créer des liens avec les colons danois.

En 1905, lors de la nouvelle séparation des deux royaumes, la Norvège, devenue indépendante, concède avec difficulté que le Groenland demeure danois, revendiquant son antériorité d'origine sur le territoire.

Par un arrêt de la Cour de justice internationale du 5 avril 1933, suite à un différend entre Danois et Norvégiens sur la pêche à la baleine, le Groenland, pour sa partie orientale, est définitivement reconnu comme terre exclusivement occupée par le Danemark, conformément à la convention du 9 juillet 1924, mais sans que la question du statut juridique de la partie non colonisée de l'île puisse être tranchée.

La réforme constitutionnelle danoise de 1953 met fin au statut de colonie, le Groenland devient un comté du Danemark en tant que territoire intégré. Et en 1979 une nouvelle réforme lui donne un statut d'autonomie interne. Enfin, en 2009, il bénéficie d'une autonomie élargie, transférant davantage

de pouvoir décisionnel et de responsabilité au gouvernement groenlandais.

La réaction du roi. – Plus de mille ans d'histoire viennent ainsi d'être remis en cause, par un certain Donald Trump qui, lors de son premier mandat en 2019, prétendait déjà vouloir acheter le Groenland, puis lors de sa récente réélection, vouloir l'annexer, pour des raisons tant économiques que stratégiques. Les richesses en terres rares, uranium, pétrole et gaz offshore, fer, cuivre et or attisent toutes les convoitises, sans parler des nouvelles routes maritimes que le réchauffement climatique ouvre en perspective, dans cette partie de l'Arctique, ni des enjeux militaires face à la Russie.

La réaction danoise ne s'est pas fait attendre, en la personne du roi Frédéric X, garant de la constitution, de l'unité et de l'intégrité territoriale danoises. Dans un premier temps, et d'une manière hautement symbolique, le roi a fait modifier ses armoiries, le 1^{er} janvier 2025. Jusqu'ici, l'écu écartelé représentait depuis près de 500 ans en son deuxième quartier, les trois couronnes symbolisant l'Union de Kalmar entre le Danemark, la Norvège et la Suède (ce qui n'a plus lieu d'être), mais aussi le bœuf d'argent passant, lampassé de gueules et armé d'or, représentant les îles Féroé, et l'ours polaire debout d'argent, représentant le Groenland. Dorénavant, le deuxième quartier sera entièrement et uniquement consacré au Groenland, à l'ours polaire agrandi, tandis que le troisième quartier sera uniquement dédié aux îles Féroé, au bœuf agrandi ; les deux autres quartiers représentant le Danemark et le Schleswig. Tous les documents officiels du Danemark, les étendards, et notamment ceux dressés au palais d'Amalienborg à Copenhague marqueront ce changement, affirmant la souveraineté de la couronne danoise sur le Groenland.

S'inscrivant dans les pas de sa mère, la reine Margrethe II de Danemark (1), le roi a saisi l'opportunité que représente le discours télévisé du Nouvel An, pour faire passer ses messages hautement politiques, en déclarant : « *Nous sommes tous unis et chacun d'entre nous s'engage pour le royaume du Danemark. De la minorité danoise*

WIKIPEDIA, PHOTO : MAISON ROYALE DU DANEMARK.

du Schleswig du Sud, qui est même située en dehors du royaume [faisant référence aux Danois résidant en Allemagne, au Schleswig-Holstein], jusqu'au Groenland. Nous appartenons au même pays, tous ensemble. »

La Première ministre Mette Frederiksen renchérissait le 7 janvier, déclarant à la télévision danoise TV2 : « *Le Groenland est aux Groenlandais* », tout en affirmant que « *les États-Unis sont nos alliés les plus proches* ».

Le sujet était sur toutes les lèvres le lendemain, lors de la réception du Nouvel An, donnée par les souverains danois à Copenhague, au palais Christian VII d'Amalienborg, où étaient conviés membres du gouvernement, président du Parlement, et hauts représentants politiques du pays.

Le 13 janvier, c'était au tour du Premier ministre groenlandais, Mute Bourup Egede de déclarer cette fois : « *Nous ne voulons pas être Danois, nous ne voulons pas être Américains, nous voulons être Groenlandais et c'est bien sûr notre peuple qui décide-ra lui-même de son avenir.* »

Autant dire qu'indépendamment des relations entre le gouvernement danois et le gouvernement groenlandais, une chose les unit : le rejet de l'ingérence et de l'appétence américaine.

Quant à l'Union européenne, elle n'a pas son mot à dire. Le Groenland, bien que territoire autonome intégré au Danemark, n'en fait pas partie. Toutefois, le Danemark présidant le Conseil de l'Union, au second semestre 2025, ce sujet ne manquera sans doute pas de susciter des réactions. Il est clair que maintenir d'une façon ou d'une autre le Groenland dans le giron danois, permet également au Danemark de se maintenir au sein du Conseil de l'Arctique. C'est donc en garant et arbitre que le roi Frédéric X agit, tant pour l'unité danoise et la défense des intérêts de son pays, que pour la liberté des Groenlandais, de décider de leur avenir face aux prétentions de Donald Trump. ■

(1). Anne Wolden-Raethinge, *Margrethe II de Danemark, le métier de reine*, Fayard, 1990.



teurs, en ayant l'ambition d'aller soutenir des initiatives citoyennes qui agissent concrètement au quotidien dans ce domaine pour améliorer notre environnement. À Rennes, l'accent sera mis tout particulièrement sur les problèmes de l'eau et de la mer, qui sont au cœur des préoccupations de la Bretagne, où de nombreux acteurs de ce thème sont présents.

Cette visite et ces échanges, auxquels la NAR prendra une part active, constitueront le début d'une série de rencontres que le Comte de Paris organisera dans les mois qui viennent avec les Français. D'autres thèmes essentiels pour le pays seront ensuite abordés dans d'autres régions et avec d'autres partenaires, sur un rythme prévu de trois rencontres par an. ■

FRANÇOIS GERLOTTO & LOÏC DE BENZMANN.

■ **14 février. Munich.** – Mise en cause directe, par le prince héritier iranien Reza Pahlavi, du gouvernement allemand pour avoir dissuadé les organisateurs de la Conférence sur la sécurité qui après l'avoir invité, l'ont désinvité, réinvité puis finalement désinvité la veille même.

Cette occasion est par ailleurs chaque année le prétexte de manifestations organisées par l'autre faction de l'opposition iranienne en exil, le Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) présidé par Maryam

Radjavi (née Qadjar-Azodanlu), issue des « *Moudjahidines du Peuple* », qui célèbre à cette époque l'anniversaire de la révolution du 11 février 1979. Avant d'être islamiste, celle-ci était, selon ces opposants, « *antimonarchiste* » : « *Non au Chah, non aux Mollahs* » est leur mot d'ordre.

La tournée européenne du fils du Chah à Paris, Londres, Munich et Genève a donné lieu à de nombreuses interventions médiatiques : *Le Figaro* du 16 février (« *Le discours d'un roi* »), *Die Welt*, la RTS (radio-télévision suisse), *The Telegraph* du 23 février (« *Mon pays est au seuil d'une révolution comme celle de 1979* »), lui ont donné un large écho. Le prince, qui ne semble avoir été reçu nulle part à un niveau politique, a pris l'initiative de sensibiliser l'Europe à la fenêtre d'opportunité qui se présentait désormais après l'élection de Donald Trump, la chute du régime d'Assad en Syrie et la destruction de l'axe de résistance avec le Hezbollah et le Hamas, pour un changement de régime en Iran. Il a clairement mis en garde contre toute intervention militaire extérieure et entend favoriser une révolution de l'intérieur, y compris en encourageant les défections, notamment au sein de l'armée et de l'appareil d'État. Reza Pahlavi se déclare prêt à présider un organe de transition pour mettre en place une assemblée constituante et des élections libres, renonçant à cet effet à toute prétention de restauration monarchique, le choix de la forme du régime étant laissé au peuple. Il garde l'ambition d'unifier la diaspora iranienne jusqu'alors fort divisée. Selon son entourage, les représentants à Munich d'une trentaine de groupes l'auraient reconnu comme dirigeant « *de la révolution nationale et de la période de transition* ».

Ses multiples déclarations ont suscité un regain de polémique. Le CNRI a fait publier plusieurs opinions dissidentes comme à *La Tribune de Genève* le 18 février : « *les monarchistes : une opportunité pour le régime iranien* ». L'auteur reprend le thème d'une étude du CNRI datée du 2 février : « *L'utilisation calculée des monarchistes par le régime iranien : un leurre politique.* » La veille, 1^{er} février, la presse gouvernementale de Téhéran avait pu-

blié un article: « *Pourquoi la monarchie en Iran a été renversée et ne reviendra plus jamais.* » Sous couvert d'une critique du régime du Chah, l'idée de l'article serait de monter en épingle l'opposition monarchiste, qui serait la menace la plus faible, pour mieux disqualifier la résistance « *authentique* », la plus dangereuse, issue de la révolution démocratique de 1979.

■ **18 février. Genève.** – Allocution du prince devant le 17^e sommet pour les droits humains et la démocratie, organisme constitué d'une vingtaine d'organisations non gouvernementales, en marge des sessions du Conseil des Nations unies pour les droits de l'homme. L'invité d'honneur était l'ancien champion russe des échecs Garry Kasparov. Reza Pahlavi s'est fait l'interprète des mouvements de lutte contre les atteintes aux droits humains à l'intérieur de l'Iran. Il est brièvement apparu à plus de cinquante de ses partisans (selon la presse suisse) rassemblés place des Nations.

■ **27 février. Washington.** – Remise à Donald Trump, par le Premier ministre britannique, d'une lettre de Sa Majesté le roi Charles III l'invitant pour une visite d'État, qui serait la seconde, à titre exceptionnel. La scène a été théâtralisée en public et a produit le plus grand effet sur le président (voir *Brèves royales* du dernier numéro, et *Voix étrangères* dans ce numéro, p. 8).

■ **2 mars. Sandringham.** – Audience du roi Charles III dans sa résidence privée du Norfolk au président Volodymyr Zelensky à l'issue du

sommet sur l'Ukraine. Le Royaume-Uni, le Premier ministre Keir Starmer et le roi Charles III se trouvent ainsi dans une situation de médiation entre États-Unis et Européens. Le roi a déjà reçu le président ukrainien à deux reprises: le 8 février 2023 et le 18 juillet 2024.

■ **3 mars. Sandringham.** – Audience du roi Charles III au Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, qui quitte ses fonctions. Celui-ci avait déclaré qu'il évoquerait avec le roi, en tant que chef d'État du Canada, les préoccupations quant à ses relations avec les États-Unis. Le Palais a réitéré l'intention du roi de visiter le Canada en 2026 après les prochaines élections.

■ **4 mars. À bord du HMS Prince of Wales, dans la Manche.** – Inspection du porte-avions par le roi Charles en grand uniforme de la Royal Navy (où il a servi de 1971 à 1976) avant le départ de l'escadre pour le Pacifique et le Japon (où il relaiera le groupement aéronaval français).

■ **6 mars. Bruxelles.** – Audience du président ukrainien par le roi Philippe en marge d'un sommet européen. C'était la cinquième rencontre entre les deux hommes dont trois au Palais. Le roi a publiquement déclaré son soutien aux efforts de paix de Volodymyr Zelensky et salué la « *dignité* » dont il a fait montre dans les derniers jours, faisant référence à son entretien à Washington. La presse belge titre sur « *la force du symbole* ».

■ **11 mars. Palais de Buckingham.** – Remise par le

roi Charles en tant que roi du Canada, de l'épée de cérémonie à l'huissier du Sénat canadien, dit « *huissier de la verge noire* », en charge du protocole du Parlement d'Ottawa. Le roi a réaffirmé sa « *plus profonde affection* » pour le Canada, en réponse aux critiques, notamment du Premier de l'État de l'Alberta qui lui avait reproché de ne pas avoir protesté contre les velléités annexionnistes de Donald Trump. Le 16 mars, il a donné audience au nouveau Premier ministre du Canada, Mark Carney. Des voix s'élèvent pour que le roi procède lui-même à l'ouverture du nouveau Parlement canadien à l'issue des prochaines élections, afin de bien montrer au président Trump qui est le véritable chef d'État du Canada. La reine Élisabeth l'a fait à deux reprises durant son long règne.

■ **15 mars. Belgrade.** – Appels au calme du prince héritier Aleksandar Karageorgévitch, depuis New York, de son fils héritier, Filip, ainsi que des partis monarchistes représentés au Parlement de Serbie, face aux manifestations étudiantes.

Le Mouvement serbe du renouveau (SPO), créé en 1990 par Vuk Drašković, qui avait joué un rôle de premier plan dans les premières années, opposé à Milosevic, n'est plus que l'ombre de lui-même après diverses scissions et des retournements d'alliances électorales. Drašković a finalement passé la main, le 12 juillet 2024, à Aleksandar Cvetković. Il ne dispose plus que de deux sièges au sein de la coalition au pouvoir du Premier ministre Miloš Vučević (qui compte 128 députés sur 250). La majorité de ses 13 élus de 2003 avaient rejoint l'opposition en créant en 2005 un Mouvement démo-



Le prince Alexandre de Serbie est commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: FAMILLE ROYALE DE SERBIE.

cratique serbe du renouveau, devenu en 2017 le Mouvement pour la restauration du royaume de Serbie (POKS), autour de Vojislav Mihailović, petit-fils du général Draža Mihailović, chef de la résistance royaliste tchetnik pendant la Seconde Guerre mondiale, exécuté par Tito et réhabilité en mai 2015. La coalition de l'Alternative nationale démocratique (NADA), regroupant royalistes et nationalistes d'opposition, détient 13 sièges (élections du 17 décembre 2023).

Le prince héritier Filip défend publiquement les causes serbes. Il a appelé Donald Trump à ne plus reconnaître l'indépendance du Kosovo et s'est élevé contre la condamnation, le 26 février dernier, du dirigeant de la République Srpska de Bosnie-Herzégovine, Milorad Dodik.

Un cousin, fils du prince Andrej, plus jeune frère du prince héritier Aleksandar, le prince Vladimir Karageorgévitch, 61 ans, septième dans la ligne de succession, avait annoncé en 2018 le lancement d'un Front monarchiste, relancé en 2022, s'affichant ouvertement pro-slave et pro-Poutine.

■ **20 au 21 mars. Tallinn.** – Visite en Estonie de William, prince de Galles, en sa qualité de colonel du régiment de Mercie* qui prend le relais des Dragons dans le positionnement britannique au titre de la force de défense de l'OTAN, avec 900 soldats. Il rencontre le président estonien Alar Karis et assiste à des exercices au camp de Tapa. Un communiqué du palais de Kensington a souligné « l'étroite relation de la Couronne et des Forces armées ». Le prince William



Le prince William s'est rendu en Estonie, les 20 et 21 mars.

a servi trois ans à la Royal Air Force. Le déplacement a été qualifié par la presse britannique de « *majeur sur la ligne de front de l'OTAN avec la Russie* ». ■

* Le royaume de Mercie, qui correspondait aux actuelles Midlands, fut le plus important des sept royaumes anglo-saxons qui se partageaient l'Angleterre entre le V^e et le IX^e siècle.

■ **27 mars. Paris.** – Participation du roi du Lesotho Letsie III, 61 ans, au Sommet international sur la nutrition en sa qualité d'ambassadeur spécial de la FAO pour l'alimentation et l'agriculture.

Roi de 1990 à 1995, pendant l'exil de son père Moshoeshoe II (1938-1996) à la suite d'un coup d'État militaire, il abdiqua en faveur de celui-ci après son retour, puis fut réinvesti roi après la mort de celui-ci.

Depuis la constitution de 1993, il ne dispose plus que de pouvoirs honorifiques. Jusqu'à la naissance de son premier fils en 2007, la succession revenait théoriquement à sa fille aînée, ce qui avait ouvert un débat nouveau dans la société sotho sur l'accès des femmes.

Particulièrement investi dans les domaines humanitaires, il avait parrainé en 2004 le lancement par le prince Harry, en mémoire de sa mère, la princesse Diana, de l'ONG Sentebale destinée à soutenir les enfants atteints du VIH au Lesotho (le quart de la population de ce petit royaume austral de deux millions d'habitants, ancien protectorat britannique de 1868 à 1966, enclavé dans l'Afrique du Sud). Un conflit a éclaté, le 25 mars, entre les membres du conseil d'administration et la nouvelle directrice nommée l'été dernier, ori-

ginaire du Zimbabwe. Les cinq administrateurs dont le prince Harry et le prince Seeiso, frère du roi du Lesotho, ont démissionné. L'affaire a été portée en justice à Londres.

Le 5 mars dernier, dans son discours au Congrès, le président Trump avait illustré sa décision de couper les fonds donnés à l'USAID en donnant l'exemple de programmes financés au Lesotho, « *un pays dont personne n'a jamais entendu parler* »...

■ **31 mars. 2 avril. Paris.** – Visite d'État en France des souverains danois, le roi Frederic X et la reine Mary.

■ **1^{er}-3 avril. Hanoï.** – Visite d'État au Vietnam des souverains belges, le roi Philippe et la reine Mathilde. Si les deux se sont déjà rendus au Vietnam, le premier pour des missions économiques, la seconde comme ambassadrice de l'Unicef, c'est la première visite d'État d'un souverain belge.

■ **28 mars. Katmandou.** – Manifestations en faveur de la restauration du roi Gyanendra Shah, 77 ans. Deux morts dont un journaliste et 70 blessés. Environ 5000 personnes auraient manifesté à la fois pour la reconnaissance du Népal comme « *État hindou* » et pour la restauration de la monarchie qui s'ensuit. La majorité des Népalais sont de religion hindouiste. La revendication est portée depuis 2015 par un parti fondamentaliste hindou, le Rastriya Prajatantra Party (RPP). La monarchie a été abolie en 2007 et une république, séculière, fédérale et démocratique, proclamée en 2008, la constitution n'étant adoptée qu'en

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: UNION EUROPÉENNE

2015. Le roi avait été autorisé à séjourner à Katmandou dans l'un des palais. Il intervient publiquement depuis 2015. Des membres du gouvernement composé de partis communistes et maoïstes voudraient rendre le roi responsable des violences. L'Inde a démenti toute ingérence.

■ **2 avril. Paris.** – Monseigneur le Comte de Paris a assisté, à la galerie des Gobelins du Mobilier national, à l'inauguration de l'exposition très attendue *Le Dernier sacre* qui commémore les 200 ans du sacre de Charles X et qui se tient du 11 avril au 20 juillet 2025. Le Prince s'est rendu à l'événement accompagné du duc et de la duchesse d'Angoulême. Il s'est fait une joie d'apporter son soutien à cette magnifique exposition en prêtant notamment le collier de l'ordre du Saint-Esprit porté par le roi Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, au moment du couronnement de Charles X. Le comte de Paris a adressé toutes ses félicitations aux commissaires de l'exposition Stéphane Bern, Hélène Cavalié et Renaud Serrette ainsi qu'au scénographe Jacques Garcia et au Mobilier national pour ce fabuleux travail qui révèle notre savoir-faire français

et met à l'honneur un événement historique mal connu.

■ **7-11 avril. Rome.** – Visite d'État du roi Charles III et de la reine Camilla. Après des entretiens avec le président de la République et la présidente du Conseil, et un dîner d'État au Quirinal, le roi a pu s'adresser au Parlement italien à Montecitorio, les deux chambres réunies, honneur réservé jusqu'ici au pape Jean-Paul II et au roi d'Espagne Felipe VI. Premier souverain britannique à intervenir, le roi a prononcé plusieurs passages directement en italien. Revenant sur la période de l'Axe (germano-italo-japonais), il a regretté qu'« *aujourd'hui malheureusement les échos de cette époque – espérons-nous relégués dans l'histoire – résonnent à travers notre continent* ». Les jeunes générations notamment, a-t-il poursuivi, apprennent que « *la paix ne doit jamais être tenue pour acquise* ». Il a vanté l'amitié consolidée entre Londres et Rome, en citant le projet commun entre les deux pays – et le Japon – d'avion du futur.

Le roi a fait remarquer qu'en quarante ans il avait effectué dix-huit visites officielles en Italie. Clôturant son périple à Ravenne, il a souligné son caractère



Le roi Charles et la reine Camilla en visite à Rome avec le président Mattarella.

symbolique réunissant le souvenir de Dante et de Byron ainsi que de Byzance à la basilique St-Vital. Il a ainsi, comme dans son discours citant Shakespeare, rapproché le Royaume-Uni et l'Italie, deux pays « *européens* » unis par « *leurs démocratiques* ».

Le passage prévu au Vatican le 8 avril avec audience papale et cérémonie com-

mune catholique et anglicane à la chapelle Sixtine a dû être annulé en raison de l'état de santé du pape François. Celui-ci a néanmoins reçu le couple royal en audience privée dans sa chambre à Sainte-Marthe.

■ **7 avril. Phnom Penh.** – Accueil fastueux du président chinois Xi Jinping par le roi du Cambodge No-



S. M. le roi du Cambodge, Norodom Sihamoni.

SOURCE: PAGE FB DU COMTE DE PARIS



SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: GOUVERNEMENT INDIEN

rodom Sihanouk : accueil à l'aéroport, entretiens au palais royal, banquet d'État. Le président a également rencontré la princesse Monique, reine mère sous le nom de Norodom Monineath Sihanouk, 88 ans. La coïncidence avec le dernier jour du Nouvel An khmer ajoutait au caractère festif. La reine mère avait suivi le roi pendant son long exil en Chine entre 1970 et 1991. Norodom Sihanouk est mort à Pékin en 2012. En revanche, son fils, qui aura 72 ans le 14 mai et lui avait succédé après son abdication en 2004, avait passé ses années en France. La mère et le fils séjournent plusieurs fois par an en Chine pour raison médicale.

La proximité affichée entre Xi Jinping et le trône khmer contrebalance l'emprise politique quasi exclusive exercée par le clan de l'ex-Premier ministre Hun Sen installé après la prise de pouvoir par les forces vietnamiennes en 1979 renversant les Khmers rouges génocidaires entrés dans Phnom Penh le 17 avril 1975. Hun Sen a transmis en 2023 la charge de Premier ministre à son fils Hun Manet, tout en restant à la tête du parti et du Sénat.

■ **26 avril. Rome.** – Assistance royale aux funérailles du pape François. Seules deux monarchies catholiques subsistent : l'Espagne et la Belgique. Les deux couples royaux étaient présents. S'y ajoutent un grand-duché, le Luxembourg, et deux principautés, Monaco et le Liechtenstein où le catholicisme dans les deux cas est religion d'État. Les princes régnants ou régents (Liechtenstein) étaient présents. Des anciennes familles royales ca-

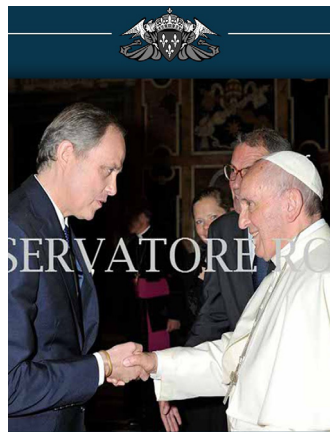
tholiques étaient représentées : Habsbourg – dont un archiduc est ambassadeur de Hongrie près le Saint-Siège –, Bourbon-Parme, Bourbon-Deux-Siciles, Savoie.

Parmi les non-catholiques, a été notée la présence du roi et de la reine de Suède (Stockholm a gagné avec François son premier cardinal), de l'épouse du roi du Danemark (qui se trouvait au Japon), du prince héritier norvégien et de son épouse. La famille royale d'Orange-Nassau était empêchée pour cause d'anniversaire du roi des Pays-Bas. Le prince William représentait son père, le roi Charles III, qui avait bénéficié d'une des dernières audiences privées du défunt pape.

On notera la présence du roi du Lesotho, de confession catholique, du roi et de la reine de Jordanie, du prince héritier de Dubaï et du frère de l'émir du Qatar. Le roi du Maroc était représenté par le chef du gouvernement.

■ **Mgr le comte de Paris a publié le communiqué suivant en hommage au pape François :**

C'est avec émotion que j'ai appris le décès de Sa Sainteté le Pape François, ce 21 avril 2025. Pontife de conviction et de courage,



il a su rappeler au monde la force de l'Évangile vécu dans la charité. Proche des plus fragiles, il aura marqué les esprits par sa volonté de bâtir, à travers sa parole et ses actes, des ponts entre les hommes.

Le Saint-Père avait également pris soin de venir en France, dont récemment.

Je m'unis aux catholiques et à tous ceux qui aujourd'hui prient pour le repos de son âme.

Jean, Comte de Paris.

■ **12 mai. Berlin.** – Annonce, par le ministère fédéral de la Culture, d'un accord sur la conservation des objets ayant appartenu à la famille impériale. Le contentieux date de la réclamation par le chef de Maison, le prince Georg-Friedrich de Prusse, en 2014, des propriétés se trouvant dans la partie orientale, confisquées en 1945. En 2019, la question avait été portée devant les tribunaux. La loi de réparation votée en 1997 excluant, au nom d'une « clause d'indignité », les soutiens effectifs au régime nazi, une controverse avait opposé les historiens sur le rôle du Kronprinz Guillaume (décédé en 1951) et de son fils Louis-Ferdinand (1907-1994), ce dernier étant le grand-père de l'actuel prétendant, né en 1976.

Le prince ayant abandonné, le 9 mars 2023, ses prétentions sur le château de Cecilienhof et d'autres biens, les négociations ont repris hors du cadre judiciaire et abouti au présent accord qui porte sur environ 27 000 objets. Il est créé une Fondation du patrimoine artistique Hohenzollern, gérée par un conseil de neuf membres dont trois de la famille. La

famille gardera quelques objets listés, et l'État les œuvres principales. La République de Weimar avait, en 1926, après référendum, restitué aux Hohenzollern (du vivant de l'empereur déchu, Guillaume II, en exil aux Pays-Bas) 39 châteaux, desquels la famille – deux branches – a pu garder après 1945 le seul château de Hohenzollern, en Bade-Wurtemberg, visité par plus de 350 000 visiteurs par an, et siège de la Fondation Kira de Prusse, du nom de l'épouse de Louis-Ferdinand, qui permet à des milliers d'enfants défavorisés d'y séjourner pour des vacances.

■ **15 mai. Rome.** – La famille de Savoie n'a pas eu la même chance : le tribunal de Rome a débouté les trois filles du dernier roi d'Italie, Umberto II, et leur neveu, Emmanuel-Philibert, chef de Maison, de leur demande de restitution des bijoux royaux qui avaient été déposés à la Banque d'Italie trois jours après le référendum de 1946 qui avait conclu à l'abolition de la monarchie. La famille, qui ne bénéficie plus d'aucun recours national, a annoncé se pourvoir devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Le statut des bijoux ayant été tranché, ceux-ci devraient être exposés au public. Chef de la branche cadette, le prince Aimon de Savoie-Aoste, 57 ans, également prétendant, s'était dissocié de l'action en justice dans un entretien au quotidien *Corriere della Sera* le 24 mars dernier.

■ **19 mai. Bucarest.** – Déclaration de Margareta de Roumanie, Gardienne de la Couronne, à la suite des élections présidentielles.



L'exil de la Maison de France : Philippe, comte de Paris (1838-1894), quitte la France en juin 1886, Henri, comte de Paris (1908-1999) y retourne en juin 1950.

Il y a 75 ans

L'abrogation de la loi d'exil

par François Renié.

Le 24 juin 1950, le Parlement abrogeait la loi qui interdisait à notre famille royale de résider sur le sol national, mettant ainsi fin à plus d'un siècle de discords franco-français.

Après l'effondrement du Second Empire, le 2 septembre 1870, l'adoption par la France d'un régime républicain n'avait rien d'évident. Certes, le 4 septembre, deux jours après Sedan, Gambetta et ses amis proclament, sans beaucoup de scrupules, la République. Mais aux élections législatives de février 1871, les Français les désavouent en donnant une large majorité aux royalistes (400 élus sur 638 sièges), qui mettent fin à leurs querelles (légitimistes et orléanistes forment un seul groupe parlementaire) et travaillent activement au retour de la monarchie.

La renonciation du comte de Chambord en 1873 n'interrompt pas le processus. Après avoir chassé Thiers, dont le positionnement politique était ambigu, la majorité impose le royaliste Patrice de Mac Mahon comme « *président de la République de transition* » et influence les lois constitutionnelles de 1875 dans un sens dynastique. Mac Mahon et son président du Conseil, Al-

bert de Broglie, sont chargés de préparer la III^e Restauration.

Malgré la victoire des républicains aux élections de 1876, les royalistes ne baissent pas les bras. À la mort du comte de Chambord en 1883, ils se rallient massivement au comte de Paris, Philippe d'Orléans, petit-fils de Louis-Philippe, qui réorganise le parti royaliste et relance sa propagande. Avec

« La monarchie, fidèle à ses anciennes traditions, sera un gouvernement fort, démocratique, égalitaire. »

Philippe, comte de Paris (1838-1894).

un succès certain, puisqu'aux élections de 1885, les monarchistes triplent leur nombre de sièges (118 sièges contre 42 en 1876). Au sein du régime, l'inquiétude grandit et l'on cherche avec fébrilité un prétexte pour exiler ce prétendant déterminé et populaire.

La loi de la peur. – L'occasion fut vite trouvée : le 14 mai 1886, la famille de France célèbre les fiançailles d'Amé-

lie d'Orléans, fille du comte de Paris, avec Charles, prince héritier du Portugal. L'événement réunit plus de 600 personnalités, venues de toute l'Europe et confirme l'habileté du prince à renouer les fils des alliances du passé, alors que le régime républicain est vu avec suspicion à l'étranger. La presse monarchiste engage alors une campagne tapageuse en faveur d'une restauration.

C'en est trop : après des débats houleux au Parlement, la majorité républicaine se venge en votant une loi d'exil qui touche les anciennes familles régnantes (les Orléans ainsi que les Bonaparte). Le texte est promulgué le 23 juin 1886 et Bismarck, alarmé par la perspective d'un retour des rois de France, peut se frotter les mains.

Les conséquences de cette loi sont cruelles : le chef de la Maison de France ainsi que ses héritiers directs sont proscrits ; il est interdit à tous les membres de la famille royale de servir dans l'armée : les ducs de Chartres, d'Alençon et de Nemours en sont exclus ainsi que le glorieux duc d'Aumale, fils de Louis-Philippe, qui est cassé de son grade de général et limogé sans ménagement. Soucieux d'éviter une guerre civile, le comte de Paris décide de quitter immédiatement la France. Le 24 juin, entouré de 12 000 partisans venus le saluer, il s'embarque avec sa famille au Tréport, pour rejoindre l'Angleterre.

Agir et servir malgré l'exil. – C'est depuis Londres que le prince poursuit son action politique. Il publie, le 15 septembre 1887, un Pacte national qui propose aux Français de concilier les deux légitimités : celle de l'histoire et celle du suffrage. Il s'agit de prouver « *que la monarchie, fidèle à ses anciennes traditions, sera un gouvernement fort, démocratique, égalitaire* », conforme aux aspirations du pays. Ses successeurs continueront d'approfondir ce projet politique (*Manifeste* du duc de Guise en 1937, *Esquisse d'une constitution monarchique et démocratique* d'Henri, comte de Paris en 1948).

Les princes veulent également servir leur pays lorsqu'il est en danger. Le fils du comte de Paris, le duc d'Orléans, se rend en France en février 1890 pour effectuer son service national, alors que

l'Allemagne menace à nouveau. Permission refusée, le prince est incarcéré puis reconduit à la frontière. En 1914, le duc d'Orléans et son héritier, le duc de Guise, se portent volontaires. Nouveau refus. Jean de Guise servira malgré tout comme ambulancier, ce qui lui vaudra la croix de guerre avec palme en 1919; en mars 1940, le dauphin de France, Henri, comte de Paris, rejoindra la Légion étrangère, sous le nom d'emprunt d'Henri Orliac.

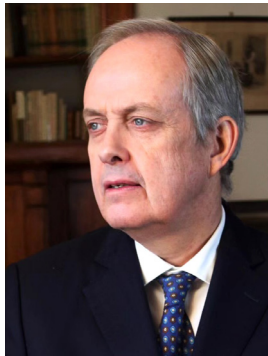
Mais, si la République exile ses princes, elle sait faire appel à leurs relations. En janvier 1915, Jean de Guise est mandaté pour prendre des contacts avec son cousin, le roi Ferdinand de Bulgarie, afin de le dissuader de choisir le camp de l'Allemagne. En 1939, son fils, Henri, comte de Paris, est chargé de missions discrètes en Italie, Yougoslavie, Grèce et Bulgarie, pour renouer des alliances. Ses propositions seront malheureusement ignorées par les autorités.

L'abrogation. – L'attitude patriotique des princes conduira assez vite la IV^e République à envisager l'abrogation d'une loi injuste, contraire au demeurant à la Déclaration des droits de l'homme de 1789, et à celle des Nations unies de 1948 qui dispose que « nul ne peut être arbitrairement exilé ».

Si des contacts informels sont pris dès 1948 avec le prétendant pour qu'il renonce à toute action politique en échange de son retour, l'initiative de l'abrogation revient au député MRP du Morbihan, Paul Hutin-Desgrées. Fortement soutenu par Maurice Schumann, il engage une campagne et obtient l'appui du président de la République, le socialiste Vincent Auriol, du président du Conseil Georges Bidault et des monuments du radicalisme parlementaire, Édouard Herriot et René Mayer. Le texte d'abrogation vient en discussion à l'Assemblée nationale le 16 mai 1950 et est approuvé à une large majorité (314 voix contre 179), les communistes s'y opposant et les socialistes s'abstenant. La loi est promulguée le 24 juin 1950.

Le comte de Paris peut alors retrouver le sol de la patrie. En 1953, il s'installe avec sa famille au manoir du Cœur-Volant à Louveciennes où il poursuivra sa

longue carrière politique. Il exprimera, à de nombreuses occasions, sa gratitude à la famille Hutin-Desgrées, propriétaire du quotidien *Ouest-France*, et visitera le siège du journal à Rennes en juin 1987 à l'occasion du millénaire capétien. Son petit-fils, le prince Jean, actuel comte de Paris, renouvellera ces liens d'amitié avec la famille dirigeante et la rédaction du grand quotidien de l'Ouest, le 20 juin prochain. Nous rendrons compte de cet événement. ■



Anniversaire du Prince

■ **À l'occasion de son 60^e anniversaire, le 19 mai 2025, Mgr le comte de Paris a adressé aux Français le message suivant :** « Aujourd'hui, par les rencontres, les projets, les célébrations historiques et les prises de parole, je suis engagé au service de la France et des Français. Mon action s'inscrit dans la continuité de nos traditions et dans un juste équilibre avec la modernité. La France est un pays d'histoire et d'avenir. La France a besoin d'une vision et d'un ré-enracinement pour gagner la stabilité qui nous permettra d'affronter les défis qui se présentent. Mon souhait est de voir notre pays retrouver sa souveraineté et son unité, dans la paix et la prospérité. Qu'il puisse compter sur des hommes et des femmes de bonne volonté qui recherchent un certain bien de la société tout entière. Qu'il continue à défendre la liberté et la justice. Qu'il transmette ces principes aux plus jeunes. J'adresse donc à tous les Français un message d'espérance. Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur. L'histoire nous montre que c'est possible. Cela dépend de nous. Notre raison et notre Foi le permettent. Vive la France ! »

Sans intervenir dans le vote, elle appelle à « *repenser la manière dont nos institutions fonctionnent.* ». **26 mai.** Margareta de Roumanie était présente, avec son mari le prince consort Radu, à la prestation de serment du président Nicușor Dan au Parlement.

■ **26 mai. Oslo.** – Annonce du départ de la princesse Ingrid-Alexandra, 21 ans, seconde dans l'ordre de succession après son père Haakon, 51 ans, pour l'université de Sydney (Australie) pour trois ans. La Maison royale de Norvège, qui a succédé le 3 septembre 2024 à la « famille royale » est désormais réduite à sa plus simple expression : après le roi Harald V et son épouse, tous deux âgés de 88 ans et en mauvaise santé, le prince héritier Haakon. En effet, son épouse, la princesse Mette-Marit, atteinte d'une maladie dégénérative, doit restreindre ses obligations. Le prince héritier a une sœur aînée, la princesse Martha-Louise, 53 ans, qui s'est mise hors jeu après son mariage le 31 août 2024 avec un chaman californien, Durek Verrett. Ses trois filles d'un premier mariage ne sont pas incluses dans la Maison royale. Un demi-frère, enfant d'une première relation de la princesse héritière Mette-Marit, Marius Borg, 27 ans, n'a également aucun droit. Il est l'objet de plusieurs poursuites judiciaires pour abus sexuel.

Ne reste debout dans ce panorama que le fils cadet du prince héritier, Sverre Magnus, 19 ans, qui, quoique ne figurant pas dans la Maison royale l'an dernier, a dû être mobilisé pour remplir plus d'obligations.

■ **27 mai. Ottawa.** – Ouverture du Parlement canadien par le roi Charles III. Au discours du trône rédigé par le Premier ministre, il a ajouté quelques mots personnels : « *La Couronne a été depuis si longtemps un symbole de l'unité du Canada. Elle représente aussi la stabilité et la continuité du passé au présent. Comme elle le doit, elle se dresse fièrement comme un symbole du Canada d'aujourd'hui dans toute sa richesse et son dynamisme. Ainsi que nous le rappelle l'hymne : "le vrai Nord est fort et libre"* ». Comme il est traditionnel, une partie du discours a été



Mgr le comte de Paris lors de sa visite de la rédaction d'Ouest-France échange avec François-Xavier Lefranc, président du directoire (au centre), et Céline Bardy, rédactrice en chef déléguée (à droite).

© LAURENT TRÉHU.

Deux journées importantes

La visite du comte de Paris à Rennes

par Loïc de Bentzmann, François Gerlotto et Laurent Tréhu.

Les 20 et 21 juin derniers, à l'initiative de la NAR, Mgr le comte de Paris s'est rendu à Rennes pour y célébrer, avec le quotidien *Ouest-France*, les 75 ans de l'abrogation de la loi d'exil, échanger avec des chercheurs en écologie halieutique et rencontrer des militants et sympathisants royalistes.

■ **La visite à *Ouest-France*.** – Monseigneur le comte de Paris a célébré le 75^e anniversaire de l'abrogation de la loi d'exil, vendredi 20 juin à Rennes. Il a été accueilli au siège du quotidien *Ouest-France* par François-Xavier Lefranc, président du directoire. La loi d'exil, votée en 1886, bannissait les chefs des familles anciennement régnantes et leurs héritiers directs. Un des artisans de la loi d'abrogation, promulguée en juin 1950, fut le député MRP du Morbihan, Paul Hutin-Desgrées, directeur du journal à l'époque.

Petite-fille de ce parlementaire breton, Jeanne-Emmanuelle Hutin, directrice de la recherche éditoriale à *Ouest-France*, a rappelé que cette loi d'abrogation a nourri une relation singulière et solide entre la Maison royale de France, sa famille et le journal régional.

« "Oh ! N'exilons personne ! Oh ! L'exil est impie !" Ces vers de Victor Hugo habitaient l'esprit de ma famille, a déclaré Jeanne Emmanuelle

Hutin. "Si l'exil est impie, l'exil héréditaire l'est deux fois plus", expliquait alors Paul Hutin-Desgrées, dénonçant une loi qui tenait "sur le bois vermoulu de l'iniquité", tant cette loi d'exception et de circonstance contredisait les principes d'égalité, de justice et de liberté.

Votre action nous touche car elle révèle à quel point vous êtes attentif aux défis de notre époque (écologie, développement soutenable pour la planète...) et aussi à l'écoute de la société, a confié Jeanne-Emmanuelle Hutin au Prince. Vous œuvrez pour la réconciliation des Français, réconciliation qui est aussi au cœur de notre projet fondateur et dont on voit, chaque jour, l'urgente nécessité. »

Et de saluer « votre vive conscience que la société doit être orientée vers le bien commun, fondée sur le respect des personnes [...] ; votre attention concrète à la vie du pays, des communes, des entrepreneurs, de ceux qui chaque jour y tra-

vailent. [...] À travers votre action, vous démontrez que la transmission, l'esprit de service et l'enracinement ne sont pas les ennemis mais, bien au contraire, les alliés de la liberté et du véritable progrès. »

À l'issue de la réception, le comte de Paris a également assisté à la conférence de rédaction et visité le site industriel.

■ **L'avenir de la pêche.** – Du fait de son poids régional, Rennes développe de nombreuses activités universitaires et scientifiques autour de l'eau, de l'océan et de la pêche maritime en France. La visite du comte de Paris était donc l'occasion idéale pour rencontrer les acteurs de la réflexion sur la pêche, son rôle et son impact dans l'environnement marin. Une lettre ouverte au président de la République sur ce sujet a d'ailleurs été publiée récemment dans *Ouest-France*, signée par Didier Gascuel, auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet, et particulièrement du Manifeste sur la pêchécologie (1). Le comte de Paris a donc désiré rencontrer des chercheurs en écologie halieutique (2) pour échanger avec eux sur ce dossier majeur.

La pêche maritime s'est enfoncée dans une crise profonde depuis des décennies : « Elle a vidé la mer d'une partie de ses ressources et perturbé en profondeur le fonctionnement des écosystèmes marins. »

Cette crise de la profession est, entre autres facteurs, le résultat de mauvaises décisions politiques quant à la gestion des pêches. Il est temps de réagir, et les chercheurs de l'Institut Agro de Rennes proposent d'appliquer à l'halieutique les principes de l'agroécologie, sous la forme d'une pêchéologie dont le principe peut s'énoncer ainsi : « *Rechercher la minimisation de nos impacts écologiques [...] et la maximisation de l'utilité sociétale de ces biens fournis par la nature. Enfin, cette nouvelle façon d'envisager la pêche ne doit pas s'intéresser qu'aux poissons et aux écosystèmes, mais aussi – et peut-être surtout – aux hommes et aux femmes qui en vivent.* »

Voilà qui entre complètement dans la vision du comte de Paris sur l'écologie politique, qu'il a exprimée dans son manifeste de 2023. La compréhension a été immédiate et réciproque.

■ **La rencontre avec les royalistes bretons.** – Capitale administrative de la Bretagne, Rennes est loin des belles côtes bretonnes, mais cela ne l'empêche nullement de bénéficier d'une brise marine atténuée qui a été bienvenue en ces deux journées caniculaires. Incontestablement, il y a eu aussi de la chaleur, mais d'une autre nature, dans la rencontre entre les nombreux militants et sympathisants royalistes, les compagnons de route venus d'horizons politiques divers et le comte de Paris qui clôturait et couronnait (!) ces deux journées, et cette rencontre a été on ne peut

plus agréable car profondément humaine et attachante. Elle a non seulement permis à chaque invité présent d'échanger avec le prince dans une tonalité simple, spontanée et naturelle, mais aussi à ces mêmes personnes de faire connaissance entre elles de la meilleure des façons et avec un profit humain mutuel.

Placée par le remarquable mot d'accueil préparé par notre « poisson pilote » rennais Laurent Tréhu sous les signes conjoints de l'unité des royalistes autour de leur prince héritier et de la fidélité à la Maison de France, cette rencontre nous a permis de nouer des liens prometteurs avec un des représentants de l'association Gens de France (3) que le comte de Paris veut relancer avec l'ambition de la doter de moyens et d'adhérents nombreux et variés qui lui permettront de multiplier ce type de manifestations.

Nous ne pouvons qu'encourager nos abonnés et adhérents à se rapprocher de Gens de France afin de contribuer du mieux possible à la réussite de celles-ci dans les années qui viennent.

Ainsi, ces rencontres de Rennes 2025, où la NAR a pris une part active, porteront des fruits de grande qualité pour l'avenir de notre pays.

(1). Par exemple : *Pour une révolution dans la mer. De la surpêche à la résilience* (Actes Sud, 2019); *La pêchéologie. Manifeste pour une pêche vraiment durable* (éd. Quæ, 2023).

(2). halieutique : science de la pêche.

(3). <https://comtedeparis.com/presentation-de-lassociation-gens-de-france>.

Association Gens de France. Domaine Royal - 2, square d'Aumale 28100 Dreux. Adhésion au tarif normal pour un an = 50 euros.

prononcée en français. Les 22 députés du Bloc québécois ont, comme d'habitude, boycotté la session.

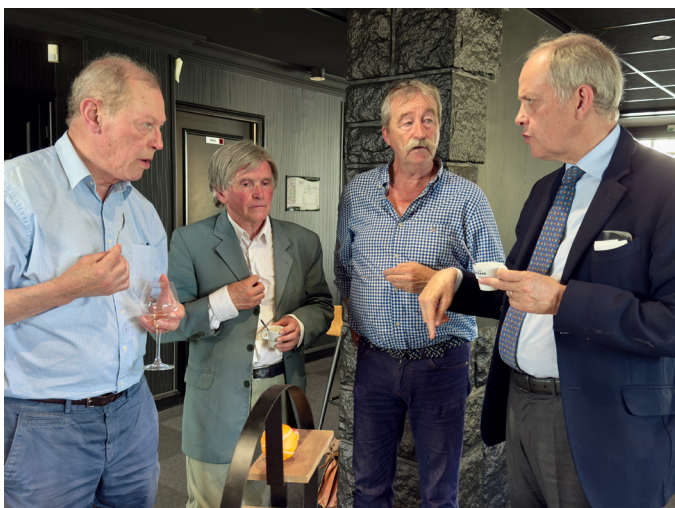
■ **30 mai. Londres.** – Reportage du *Daily Telegraph* sur les activités du prince William en sa qualité de 25^e duc de Cornouailles. Son père, désormais le roi Charles III, en a été en charge pendant cinquante ans. Le duché est l'apanage de l'héritier de la Couronne et sert à financer sa Maison et ses activités. Il ne s'agit pas d'un territoire mais d'un trust regroupant divers actifs immobiliers, agricoles, touristiques, locatifs, etc., répartis sur une vingtaine de comtés, y compris à Londres, d'une valeur estimée à près d'1,5 milliard d'euros, produisant un bénéfice net d'environ 28 millions d'euros. Le prince William se veut « l'artisan d'un vrai changement ».

■ **7-8 juin. Monaco.** – Visite d'État à la principauté de Monaco du président de la République française, première depuis celle effectuée par le président François Mitterrand en janvier 1984. Elle a eu lieu à l'occasion du forum sur l'économie et le financement de « l'économie bleue » et avant l'ouverture le 9 juin à Nice du sommet des Nations unies sur l'Océan.

■ **14 juin. Londres.** – *Trooping the Colour* : parade annuelle pour l'anniversaire « officiel » du souverain, bloquée à cette date depuis la reine Élisabeth II (bien que le roi Charles III soit né le 14 novembre), elle-même étant née un 21 avril, mais ayant été couronnée reine un 2 juin (1953).

■ **14 juin. Washington.** – Parade militaire exceptionnelle pour l'anniversaire de la création de l'armée. Comme la date coïncide avec l'anniversaire personnel de Donald Trump, un mouvement, No Kings Day, a rassemblé des milliers de manifestants dans les cinquante États. Le rejet du roi est un trait caractéristique de la Révolution américaine. Les constituants (Founders) de Philadelphie avaient écarté toute idée de monarchie qui rappelait le despotisme du roi George III à l'égard des colonies américaines. Il

(Suite en page 29)



Mgr le comte de Paris en discussion avec Loïk de Bentzmann, Jacques Roué-Daëron et Didier Le Roué.



© KEVIN GUILLOT

Entretien avec Mgr le comte de Paris

« Je vais reprendre mon action en y associant le prince Gaston »

propos recueillis par Loïc de Bentzmann, François Gerlotto et Laurent Tréhu.

Lors de sa visite à Rennes, les 20 et 21 juin dernier, le chef de la Maison de France nous a accordé un important entretien où il évoque son parcours – le Prince fête cette année ses 60 ans –, sa volonté de relancer son action politique et la transmission qu’il prépare avec le prince Gaston, dauphin de France.

Royaliste : le 24 juin 2025 marque le 75^e anniversaire de l’abrogation de la loi d’exil pour votre famille. Aujourd’hui, vous êtes le chef de la Maison de France, bien dans son temps, qui va à la rencontre les Français...

Mgr le comte de Paris : Nous sommes la première génération à vivre de plain-pied dans notre pays. Mon père est né en exil, en Belgique, et il a connu l’exil jusqu’à l’âge de 17-18 ans. Mon grand-père n’a pu rentrer en France avec sa famille qu’en 1950.

Nous sommes la génération qui vit, au rythme de nos compatriotes, les bons moments, les moments plus difficiles. Dans un pays qui évolue, qui doit renouveler le contrat social qui avait été établi après la guerre de 1945.

On arrive à la fin d’un cycle et il faut réinventer ce contrat.

Mon grand-père disait toujours : « On voulait me vendre des choses, il fallait que je les apprenne par cœur, mais moi, j’avais envie d’aller sur le terrain pour sentir les choses par moi-même. » C’est vraiment cela l’état d’esprit du Capétien. Cela a été indispensable de tout temps. Et quand cela n’a pas été fait, les Français se sont détournés de notre famille.

Cela fait partie d’un apprentissage de la fonction par la transmission...

Oui, c’est la préparation. Cela a été valable pour mon grand-père, pour mon père, pour moi. C’est valable, aujourd’hui, pour mon fils Gaston. Avant

tout, nous devons pouvoir offrir à nos enfants une vie familiale paisible. Elle doit privilégier la formation des enfants, à travers l’éducation et l’instruction. Et le choix des écoles est primordial pour avoir une personnalité qui soit capable d’affronter notre monde.

J’ai bien aimé mon passage à l’école communale ; ça a fait de moi un prince de la terre, même dans ma façon de penser. Ensuite, il y a eu les Frères des Écoles chrétiennes et les Jésuites qui m’ont donné une bonne formation intellectuelle, formation qui s’est prolongée avec l’étude de la philosophie d’Aristote et de saint Thomas. Ensuite, le droit, qui m’a structuré. Et puis l’économie, parce qu’il faut être au fait des affaires de ce monde. Après, j’ai travaillé dans les grands cabinets de conseil et souvent auprès de banques qui avaient des activités à l’étranger. Pour avoir aussi cette ouverture d’esprit.

Le prince Gaston a sa propre personnalité...

Ce que j’ai reçu, je le transmets à mon fils Gaston, aujourd’hui âgé de 15 ans, et j’essaie de lui inculquer cette façon d’avancer. C’est le moment. J’espère

pouvoir le faire de façon plus marquée jusqu'à ses 18 ou 20 ans. Et aussi après ! Avec la volonté qu'il puisse profiter de ma propre expérience et qu'il y ajoute la sienne, celle de son âge, de sa génération. Il a une vue différente des choses. Je crois que la chose la plus difficile pour moi, c'est d'être capable de le laisser faire en l'accompagnant. Car, en tant que parent, il faut être capable de se dire « *maintenant il y a des domaines dans lesquels ma réflexion commence à être un peu rouillée* ». Qu'est-ce que l'échange avec mon fils peut m'apporter ? Qu'est-ce que je peux lui apporter ? Ensuite, il choisira sa voie selon ce qu'il est. On peut orienter une nature mais pas la forcer à se comporter différemment de ce qu'elle est.

Une voie dans une histoire familiale qui est singulière ?

C'est un modèle de transmission qui est indispensable aujourd'hui. Après mes études, j'ai travaillé, mais surtout, à un moment donné, je me suis demandé comment je pouvais intégrer mon histoire familiale. Et tout ça a porté à la création, en 2003, de l'association Gens de France. Un peu avant, j'avais commencé ces déplacements que j'ai faits à travers le pays. Je crois que j'ai dû voir à peu près 10 000 décideurs sur une dizaine d'années. Il y avait quelque dix voyages par an ; sept ou huit en France et deux à l'étranger. À chaque fois, je rencontrais une centaine de personnes, des politiques, des responsables d'associations, des chefs d'entreprise, des syndicalistes, des familles...

Maintenant, je vais pouvoir recommencer et y associer Gaston. Il y a eu la venue du président de la République à Amboise, mon fils aîné était là. Lors des manifestations d'agriculteurs en novembre dernier, nous sommes allés tous les deux les rencontrer sur un rond-point. Et comme il y avait quelques jeunes agriculteurs, c'était l'occasion pour que cette génération-là puisse échanger.

Mais je ne veux pas mettre la charrue avant les bœufs. J'ai des discussions avec lui sur tous les sujets majeurs. Il va à son rythme, et moi, je suis là, en soutien. Nous faisons ça ensemble. Et il y aura un moment où il prendra son envol, il reprendra la charge. Je pourrai, par exemple, l'associer à mon tra-

vail à la Fondation. Je verrai une façon de faire pour qu'il puisse prendre la relève. En se donnant le temps. C'est comme dans les conseils d'administration, les conseils scientifiques : autour de 75 ans, il faut savoir faire de la place pour ceux qui viennent après.

D'abord, rétablir nos institutions dans leur bon fonctionnement. Puis, aménager certains articles de la constitution de 1958 sans en changer les fondements, pour avoir quelque chose qui servirait de base à une monarchie constitutionnelle.

Vous n'avez pas mentionné le volet militaire de votre vie ?

Le service militaire a été un élément important de mon parcours. On aime à dire que pendant le service on rencontre des personnes qu'on ne verra jamais ailleurs. C'est assez vrai. Et puis derrière, il y a le commandement. Il y a aussi les questions de sécurité, la défense du pays et, comme on peut le voir aujourd'hui, la question de la guerre et de la paix. Les Orléans ont toujours eu des carrières militaires intéressantes. Ce furent plutôt des grands défenseurs de la paix. Que ce soit le roi Louis-Philippe, que ce soit Gaston d'Orléans, que ce soit Louis XII. Des périodes où l'on estime qu'il faut assurer la paix à l'extérieur et la prospérité à l'intérieur.

Ça m'a beaucoup apporté. D'ailleurs, je garde un peu cette fibre-là, puisque je suis parrain du 4^e régiment de chasseurs à Gap. Et j'ai fait les deux sessions de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), la régionale et la nationale. Parce que, là encore, on rencontre, par le vecteur de la question militaire, toutes sortes de personnes. Dans mon groupe, on avait une auditrice qui suivait les djihadistes sur Internet ; un autre qui était chargé des questions militaires à LFI. Il y avait aussi quelques militaires, dont un Américain, ainsi qu'un auditeur responsable des énergies renouvelables. Donc là encore, toujours cette volonté d'élargir les horizons.

Pour mon fils Gaston, on n'est plus dans la même configuration par rapport à la question du service militaire. Mais il a eu l'occasion de m'accompagner une ou deux fois à Gap, et notamment quand il y a eu un retour d'expérience sur l'Afghanistan. C'est important parce que ça fait partie des outils régaliens du chef de l'État.

Comment imaginez-vous des liens avec les nouvelles générations des monarchies actuelles européennes ?

Mon épouse et moi avons choisi plusieurs parrains et marraines pour le baptême de nos enfants. Nous avons pris à chaque fois trois parrains et trois marraines. C'est ce qu'on faisait



Le comte de Paris signant le livre d'or du quotidien *Ouest-France* lors de sa visite à Rennes le 20 juin 2025.

autrefois. Et nous avons utilisé nos liens privilégiés avec certaines familles, en Belgique, au Luxembourg au Liechtenstein, mais aussi au Portugal, puisque l'infant Dinis, duc de Porto, deuxième fils du prétendant au trône, est le parrain de Joseph. Cela a été pour nous une façon d'établir de façon un peu plus forte le lien avec nos cousins royaux.

Parce que c'est vrai qu'il y a Gaston, mais il a aussi deux frères. Il faut que Joseph trouve aussi sa place et qu'il comprenne qu'il a un frère aîné, mais que lui aussi peut avoir un rôle à jouer. Et puis il y a aussi Alphonse et nos filles.

Avant même le retour d'exil, votre grand-père avait noué beaucoup de relations, de réseaux, avec le monde politique de l'époque, des radicaux, des indépendants... Avez-vous toujours cette relation au monde politique en général ?

Les choses ont changé. C'est en partie lié à la culture du personnel politique. Les politiques de l'époque

étaient plutôt de hauts fonctionnaires. Ils avaient une certaine culture, des connaissances. Le comte de Paris était dans le paysage parce que les politiques connaissaient l'histoire de notre pays. Aujourd'hui, les politiques ne sont plus du tout les mêmes. Quand on voit un député manifester son désaccord quant à l'emploi d'expression telle que « *broyer du noir* », au nom de l'antiracisme, on se dit que ça va être sans doute plus difficile. Et puis, là où il y avait, à l'occasion d'un déplacement, intérêt et curiosité, aujourd'hui cela a disparu. Les gens ne s'étonnent plus.

C'est au niveau national que la relation avec les politiques n'est plus la même, sauf avec quelques-uns, à l'Assemblée ou au Sénat, rencontrés à l'occasion d'un déplacement. En revanche, au niveau local, les contacts sont plus développés aujourd'hui que du temps de mon grand-père. Sans doute par nos diverses implantations familiales, à Dreux, à Amboise, à Bourbon-l'Archambault, mais aussi avec notre présence dans le Sud. J'ai établi un peu

partout des contacts suivis avec les élus locaux, les maires, les députés et les représentants de l'État, préfets et sous-préfets.

Et en matière internationale ?

En France, nos chefs d'État successeurs ont souvent eu tendance à prendre rapidement des positions qui nous mettent souvent dans l'incapacité d'agir...

Les positions sont trop souvent prises dans l'urgence, soit parce qu'il faut avoir une position, soit parce qu'il y a telle partie de l'électorat ou telle partie de la Chambre qui le demande. En plus, les politiques utilisent un ton cassant là où il faudrait plutôt avoir un discours rond. On ne peut pas avoir un discours cassant quand on est un chef d'État. On ne peut pas être un Trump ou un Poutine, ce n'est pas notre ADN.

Malheureusement, on est extrêmement dépendant des trois grands. Bien sûr, nous avons notre place au sein du Conseil de sécurité, mais le Conseil de sécurité, on ne l'entend pas beaucoup



© KEVIN GUILLLOT

en ce moment, alors qu'il a été mis en place pour gérer ce genre de situation conflictuelle.

Mais j'observe que Trump est très iconoclaste. Il n'a pas envie de passer par ces structures-là parce que c'est plus facile d'avoir un contact bilatéral avec un autre pays. Peut-être faudrait-il coupler ces contacts bilatéraux avec le dialogue au sein de ces institutions qui nous sont données pour agir, plutôt que de s'agiter dans tous les sens, comme peuvent le faire nos politiques. On les sent tacticiens mais pas stratèges. Il serait bon de se poser la question de savoir quelle position la France devrait avoir aujourd'hui alors qu'elle n'est plus le grand pays qu'elle était. Peut-elle peser, en particulier militairement ?

Là aussi, il y a des choix mauvais qui ont été faits. Heureusement il y a eu certaines rectifications, mais on ne peut pas continuer à naviguer comme ça à vue !

À ce propos, ne serait-il pas nécessaire également de corriger, en politique intérieure, les mauvais fonctionnements des institutions et les mauvais choix faits en ce domaine ?

Il faut restaurer le rôle de la Chambre et celui du gouvernement qui en est issu. Même pendant la cohabitation, avec le président Mitterrand, ça a fonctionné. Parce qu'on avait un président plutôt souple. Après, on a aussi cassé les deux corps intermédiaires importants, que sont les préfets et les ambassadeurs et qui représentent l'État. Il me semble d'ailleurs qu'un homme seul, à moins d'être un despote, ne peut pas tout faire.

Mais ça, ça vient d'avoir remplacé le septennat par le quinquennat ; une sorte de régime présidentiel, avec un président omniprésent et à toutes les manœuvres, mais dont on commence à voir les limites. Peut-être faudrait-il revenir au septennat. Ce serait un premier pas pour remettre un peu les choses en ordre.

Rétablir nos institutions dans leur bon fonctionnement. Après, il suffirait de pas grand-chose. Aménager certains articles de la constitution de 1958 sans en changer les fondements, pour avoir quelque chose qui servirait de base à une monarchie constitutionnelle.

Comment voyez-vous l'évolution de notre pays et quels seraient les chemins d'une meilleure entente, voire d'une réconciliation ?

Le pays a beaucoup changé. C'est très difficile d'échanger des idées avec quelqu'un aujourd'hui. Le débat d'idées s'est transformé en affrontement. La parole est devenue violente. On voit partout les tensions. Mais les Français restent également très sensibles au contact, à la relation directe, à la rencontre sur le terrain. C'est une

force pour le lien social.

Pour ma part, j'aime beaucoup la dialectique. Il y a un point de vue qui se confronte à un autre, et il y a quelque chose d'autre qui en sort. C'est un vrai état d'esprit différent de l'atmosphère ambiante, un état d'esprit finalement partagé par une large partie de la population et qui ne semble avoir personne pour la représenter. Il faut que notre pays, le pays de la liberté, puisse respirer à nouveau ! ■

ISSN - 0151-5772

1875 : une monarchie était possible. ► Pages 10 et 11.



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI



« Tout ce que j'ai vécu, je veux désormais le transmettre à mon fils Gaston, dauphin de France. »

Un entretien exclusif avec Mgr le comte de Paris

International
Paris-Londres :
un marché de dupes
► page 7

Idées
Le moment
Deleuze
► page 17

Hommage
George Orwell, un
socialiste humaniste
► pages 18 à 20

Résistance royaliste
Le souci de l'unité
nationale
► pages 21 et 22

N° D'ÉTÉ 1305 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Focus sur les dynasties hassidiques

D.R.

Apparues au milieu du XVIII^e siècle à la lisière des deux grands empires, russe et autrichien, en Galicie, Podolie, Volhynie, sur les territoires actuels de la Pologne, Biélorussie, Hongrie, Roumanie et Ukraine, les dynasties hassidiques se sont constituées autour d'un *Admor*, acronyme pour « *notre maître, notre enseignant, notre rabbin* », un *Rebbe* dont la succession était héréditaire, quoique pas nécessairement de primogéniture, souvent un gendre ou un neveu. Certaines « *cours* » sont à la huitième ou neuvième génération. L'*Admor* n'est cependant ni un roi ni un messie, mais plutôt un prince-abbé et un juge-arbitre. L'hérédité d'un pouvoir de forme théologico-monarchique était une façon d'assurer la survie de communautés menacées pendant les fréquentes guerres de limites de ces régions disputées et partagées d'Europe centrale et orientale. La Shoah aurait dû leur porter le coup de grâce. Beaucoup disparurent totalement, d'autres furent réduites à quelques centaines de personnes. Mais l'avantage de l'organisation de ces cours fut qu'il a suffi que le *Rebbe* et sa famille puissent échapper à l'Europe pour que ces groupes partis de presque zéro (sauf de Hongrie où les communautés juives se sont maintenues jusqu'en 1944) se reforment aux États-Unis et peu à peu en Israël grâce à la force d'attractivité issue de leur organisation dynastique, outre le rayonnement spirituel du hassidisme, forme de piétisme mystique opposé au littéralisme des écoles talmudiques dites lituaniennes.

Si certaines cours sont demeurées dans leur isolement du monde profane, d'autres participent à la vie politique à travers le parti religieux ashkénaze *Agoudat Israel* où ils cohabitent avec d'autres tendances ultra-orthodoxes mais non hassidiques. Anti-sioniste à sa fondation en 1912, au motif que seul Dieu pouvait déterminer le retour à Sion, ce parti, qui rejetait tout État séculier, s'est intégré, dans les premières années de l'État d'Israël, au

corpus politique national sans adhérer néanmoins au nationalisme conquérant représenté alors par le Parti national religieux d'où sont issues les formations de plus en plus extrémistes de ce jour. L'audience des cours hassidiques, dont une partie des membres ne vote pas ni ne travaille, se consacrant à l'étude, a ainsi reculé.

Ce recul est aussi dû aux querelles de succession qui se sont multipliées depuis la mort des grands ancêtres historiques qui avaient traversé la Shoah, disparus à un âge avancé entre 1994



Menachem Mendel Schneerson, le Rebbe des Loubavitch.

et 2018, et la répartition de leurs « *sujets* » à peu près par moitié entre le grand New York et Jérusalem ou Bnei Brak (près de Tel Aviv). Bien que les populations concernées vivent dans une certaine pauvreté, les cours sont riches et rivalisent de bâtiments prestigieux et de fêtes somptueuses lors des mariages des princes héritiers.

Les plus fortes dynasties sont au nombre d'une dizaine. Elles se dénomment d'après leur ville d'origine en Europe centrale. Par ordre d'importance numérique, on peut citer en 1) celle de **Ger** (ou Gour), de la dynastie Alter, originaire de Pologne centrale (Lodz), influente au sein du Conseil des Sages de la Torah qui gouverne le parti Agoudat Israel; en 2) celle de **Satmar** (ou Satu Maru, en Roumanie aujourd'hui), de la dynastie Teitelbaum, essentiellement hongroise (la Transylvanie étant partie de la Hongrie avant 1918), antisioniste, dont le

centre est à Williamsburg (Brooklyn), mais est bien présente et contestatrice dans les quartiers ultra-orthodoxes de Jérusalem, ces deux premières commandant la loyauté de plus de 150 000 personnes chacune; en 3) les **Habad** de Biélorussie, basés à Crown Heights (Brooklyn), mieux connus comme Loubavitch depuis le choix fait par leur rabbin messianique Mendel Schneerson (1902-1994), décédé sans enfants, d'internationaliser le mouvement dirigé par un organisme central; en 4) celle de **Belz**, de Galicie ukrainienne, de la dynastie Rokeach, qui a son siège à Jérusalem, avec plus de dix mille familles; en 5) celle de **Vichnitz** (Bukovine), de la dynastie Hager, autre pilier du parti Agoudat Israel, a deux centres, l'un à Bnei Brak (banlieue de Tel Aviv), l'autre à Monsey (New York), partagés entre deux fils, les filles s'étant mariées dans d'autres dynasties, Skver, Belz et Satmar; en 6) celle de **Sanz-Klagenburg** (Cluj, de Transylvanie, en Roumanie actuelle), des Halberstam de Sanz; en 7) celle de **Bobov** (Galicie polonaise), des Halberstam de Bobov, basée à Borough Park (New York); en 8) celle de **Skver** (entre Ukraine et Biélorussie, issue de Tchernobyl, disparue), à New Square (New York); en 9) celle de **Karlin** (Biélorussie), déjà installée en Israël (Tibériade) au milieu du XIX^e siècle; en 10) celle de Boston, de la dynastie **Horowitz**, résultant d'un transfert d'une communauté de Jérusalem à Boston au Massachusetts.

Au total, cet éclatement entre plusieurs sièges correspond à la démographie de ces cours où l'on compte par familles, chacune ayant une moyenne de six enfants (contre deux pour l'Israélien moyen). Certains *Rebbe* ont choisi leur successeur unique, parfois contesté par une « dissidence »; d'autres au contraire ont demandé que leur héritage soit partagé entre autant de fils (ou gendres) que la cour connaît de centres, par exemple le dernier Rebbe de la cour de Boston, Levi Yitzhak Horowitz (décédé en 2009), a investi trois fils, l'un pour New York, un autre pour Boston, un troisième pour Har Nof en Israël.

MARIE-JO YORK.

(Suite de la page 23)

aurait pourtant été facile au général Washington de se proclamer roi, ce qu'aucun président n'a envisagé. En revanche, le modèle dit « de la présidence impériale » a dominé certains mandats jusqu'à ce que la Constitution limite leur nombre à deux, consécutifs ou non (mais, cas exceptionnel, Franklin Roosevelt fut élu quatre fois : en 1932, 1936, 1940, 1944), ce que conteste l'actuel locataire de la Maison Blanche.

■ **17 juin. Paris, Londres, Washington.** – Déclarations de Reza Pahlavi, 64 ans, sur le changement de régime en Iran, avec le soutien de sa fille aînée et héritière, la princesse Noor, ainsi que de son cousin Davoud Pahlavi, 53 ans, résidant en France. Deux autres membres collatéraux de la famille Pahlavi, Christian, 84 ans, et son fils Pierre, 53 ans, non successeurs, résident en France et ont également été interviewés. L'ex-impératrice Farah Diba, 86 ans, a envoyé un message de compassion.

■ **23 juin. Paris.** – Long discours de Reza Pahlavi après l'intervention américaine, largement diffusé sur plusieurs chaînes françaises et internationales. Le fils du dernier Chah d'Iran lance un appel aux forces armées, de sécurité et de police, aux fonctionnaires, pour appuyer la transition politique qu'il se déclare prêt à conduire à travers une conférence constitutionnelle, sans apparaître comme prétendant. Il appelle le Guide suprême à la démission et met en garde les puissances contre toute velléité de sauvetage du

régime. « *C'est notre moment. Notre mur de Berlin.* »

■ **25 juin. Atacama (Chili).**

– Lors de la visite d'État au Chili, le roi et la reine des Belges ont visité l'un des plus grands télescopes du monde à Cerro Paranal à 2600 m d'altitude dans le désert d'Atacama.

■ **15 août. Tokyo.** – Com-

mémoration par l'Empereur Naruhito et l'impératrice Masako du 80^e anniversaire de la capitulation du Japon selon un rituel immuable incluant un discours mémoriel de l'Empereur en personne.

Le même jour au National Memorial Arboretum (Staffordshire), commémoration du même événement dénommé ici VJ (Victoire sur le Japon) avec

un éclat tout particulier en présence du roi Charles III et de la reine Camilla et de 33 anciens combattants des guerres en Asie (il y en avait 3 000 il y a dix ans et sans doute plus aucun dans quelques années). L'Empire britannique avait été défait par les Japonais en 1942 avec des milliers de victimes et de prisonniers qui connurent un sort atroce dans les geôles nippones.

(La Chine, le 3 septembre avec faste et une grande parade militaire, ainsi que les États-Unis, qui commémorent de préférence l'anniversaire de Pearl Harbor, sont les deux autres parties prenantes de l'événement.)

■ **15 août. Londres.** – 75^e

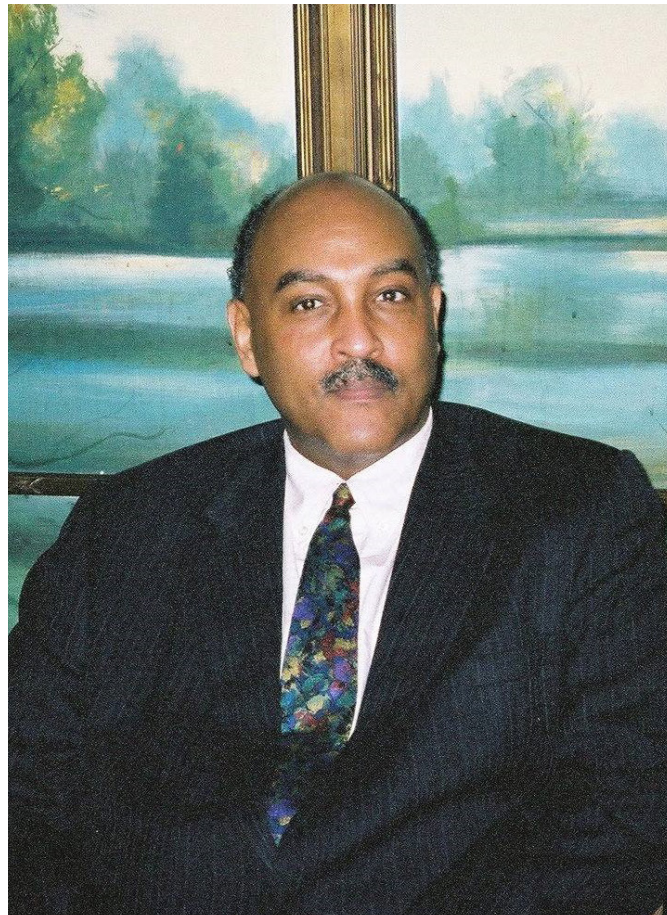
anniversaire de la princesse Anne, sœur cadette du roi Charles III, unanimement respectée : « *la meilleure*

reine que nous n'aurons jamais » titrait le *Telegraph*, de la famille royale, la plus travailleuse (elle patronne une centaine d'organisations charitables) outre ses devoirs de colonel en chef de hussards, la plus discrète enfin.

■ **27 août. Addis-Abeba.** –

Cinquantième anniversaire de la mort de l'empereur d'Éthiopie, Haïlé Sélassié, 83 ans, en détention depuis son renversement un an plus tôt le 26 août 1974 par une junte militaire d'orientation marxiste. La monarchie avait été officiellement abolie en mars 1975. Les membres de sa famille furent pour la plupart détenus jusqu'en 1988 (pour les femmes), 1989 (pour les hommes). L'empereur a été solennellement inhumé dans la cathédrale de la Sainte-Trinité d'Addis-Abeba le 5 novembre 2000 aux côtés de son épouse. Seuls deux de ses six enfants lui avaient survécu, les deux aînés : la princesse Tenagneworq (1912-2003) et le prince héritier Asfaw Wossen (1916-1997). Le dernier grand témoin proche de l'empereur, la princesse Seble Desta (1931-2023), fille de la première, a comme eux été enterrée à Addis-Abeba.

La succession est actuellement assurée par le prince Zera Yacob, 72 ans, fils du prince héritier. Il n'a qu'une fille. En vertu d'un accord intervenu en 2005, le Conseil de la Couronne, créé en 1993, est présidé par le prince Ermias Sahlé, 65 ans, fils unique de la dernière fille de l'empereur, décédée en 1962. Il a deux garçons (jumeaux) âgés de 33 ans. En 2024, il a lancé une fondation, The Royal Ethiopian Trust. Ils vivent



Le prince Zera Yacob Sélassié, chef de la maison impériale d'Éthiopie.

au contact de la diaspora éthiopienne aux États-Unis, en Virginie, près de Washington.

Entre les deux, se situe la descendance du second fils de l'empereur, son préféré, le prince Makonnen (1924-1957), titré duc de Harar. La veuve de ce dernier, Sara, qui était retournée vivre à Addis-Abeba, n'est décédée qu'en 2019. Ils ont eu cinq fils dont deux, le 3^e et le 4^e, ont des descendants mâles. L'aîné, titré duc de Harar, est décédé en 2021, transmettant le titre à son puîné, Mikhael, 75 ans, vivant à Ottawa. Le cinquième fils, le prince Beede Mariam, 68 ans, s'est exprimé depuis Addis-Abeba sur la réception encore controversée à ce jour, selon lui, parmi les Éthiopiens, de l'héritage de son grand-père.

■ **Dans la presse :** *Jeune Afrique*, dans son numéro d'août, consacre un dossier à Douala, capitale économique du Cameroun, dans lequel on rappelle le rôle jusqu'à aujourd'hui des rois Sawa. Le chef de l'une des familles royales, signataires du traité de 1884 avec l'Allemagne, le roi Bell, sera exécuté par l'administration coloniale allemande le 8 août 1914. (Rappel utile au moment où le président français vient de faire la lumière sur le rôle de l'armée française post Seconde Guerre mondiale).

Le Soir de Bruxelles (4-5 au 6 août) trace trois portraits documentés des personnalités influentes des « coulisses du palais de Buckingham » : le secrétaire privé, le porte-parole et la « compagne [dame] d'honneur » de la reine Camilla.

■ La famille d'Orléans et le Brésil

Du 25 juillet au 2 novembre 2025, le Musée Louis-Philippe a organisé l'exposition *Le Brésil à Eu, un empire en héritage*. Elle s'appuie sur les collections du musée héritées du comte et de la comtesse d'Eu. Cette dernière était la fille de l'empereur du Brésil Pedro II, qui régna un peu moins de soixante ans et fut soucieux de développer son pays en lui donnant une identité propre, détachée de l'ancienne tutelle portugaise. Le Musée Louis-Philippe abrite une partie des collections dont sa fille hérita à sa mort en 1891.

Après l'abdication de Pedro II en 1889, la famille impériale se réfugia en Europe. Le comte et la com-

tesse d'Eu achetèrent le château d'Eu qui devint selon les mots de l'historien Carlos Lima Junior « un grand mémorial nostalgique de la période impériale ».

C'est un aperçu de cet empire en miniature, composé de cartes, objets archéologiques, parures de peuples amazoniens, tableaux, de livres et photographies, qui a été présenté.

Musée Louis-Philippe – Château d'Eu, place Isabelle d'Orléans-Bragance, 76260, Eu. Fin de l'exposition : 2 novembre.

■ 8 septembre. Londres.

– Troisième anniversaire du décès de la reine Elizabeth II et de l'accession au trône du roi Charles III.

■ 1^{er} septembre. Abidjan.

– La presse ivoirienne rend compte du décès en Italie,

le 26 août, de « *Sa Majesté Jean-Gervais Tchiffi Zié* », 73 ans, « *secrétaire permanent du Forum des rois, sultans, princes, cheikhs et chefs* », créé en 2008 par le chef d'État libyen, le colonel Kadhafi, enregistré comme ONG de droit libyen, accréditée auprès de l'Union africaine. « *L'imposture* » avait été soulevée dès 2020. L'intéressé, né dans un petit village de l'ouest ivoirien, Payopa (près de Gagnoa), appartenait à une ethnie acéphale, les Bété, comme l'ancien président Laurent Gbagbo, qui donc ne reconnaissent pas de « *chefs* », contrairement aux authentiques rois Akan du Centre et de l'Est.

■ 6 septembre. Tokyo.

– « *Couronnement* » du prince Hisahito, marquant son accession à la majorité qui a été ramenée depuis 2022 à 18 ans au lieu de 20 ans. En réalité le prince a atteint ce jour-là ses 19 ans car la cérémonie de l'an dernier avait été reportée. Neveu de l'empereur actuel, il est le seul mâle dans la ligne de succession, l'empereur actuel n'ayant qu'une fille. L'intronisation consiste en la remise du « *kanmuri* », la coiffe traditionnelle, puis du grand cordon de l'ordre du Chrysanthème, une visite au sanctuaire d'Isé et au tombeau de l'empereur Hirohito, clôturée par un banquet offert par son père, le prince héritier Fumihito et la princesse Kiko. Le 10 septembre, le Premier ministre, le gouvernement et les autorités offrirent aussi un banquet en son honneur. Le Prince vient de rejoindre l'université.



Le prince Hisahito d'Akishino, héritier de l'actuel empereur du Japon.

■ **17 septembre. Windsor.** – Visite d'État du président Donald Trump. Le président et son épouse ont été hébergés au château du 17 au 18. Un grand banquet a été donné par le roi Charles III le soir du 17. Deux absences notables, côté britannique : le frère du roi, prince Andrew, et l'ambassadeur du Royaume-Uni aux États-Unis, Lord Mandelson, celui-ci révoqué le 11 septembre, tous deux pour compromission avec le magnat américain Jeffrey Epstein, condamné pour pédocriminalité, décédé en prison en 2019. Selon l'hebdomadaire conservateur *The Spectator*, « le spectre d'Epstein hante la visite d'État de Trump ».

■ **6 septembre. Neuilly.** – Une délégation du comité directeur de la NAR conduite par Bertrand Renouvin s'est rendue Porte Maillot à Paris (75017) et à Neuilly-sur-Seine (92) sur les pas de Ferdinand-Philippe d'Orléans, fils aîné du roi Louis-Philippe décédé accidentellement le 13 juillet 1842. La délégation a découvert la chapelle Notre-Dame-de-Compas-

sion construite en 1843 et la statue à son effigie érigée en 1845 à Alger et installée à Neuilly en 1974.

■ **17 septembre. Paris.** – **Le comte de Paris a publié une tribune où il s'exprime sur la situation dramatique que vit notre pays :**

L'été a cet avantage qu'il permet de prendre un peu de recul pour analyser sereinement une situation. Vous l'avez compris, c'est de la situation de notre pays que je souhaite vous entretenir. La France mérite-t-elle ce qui lui arrive ?

C'est le résultat, me semble-t-il, des mauvais choix politiques de ces trente dernières années et malheureusement dans tous les domaines.

Le domaine politique d'abord. Le cadre institutionnel, instauré par le général de Gaulle, avait aidé la France à sortir de l'instabilité politique de la Troisième et de la Quatrième République. Avec le quinquennat, tout cela a volé en éclats. Aujourd'hui, nous en sommes à neuf gouvernements en l'espace de huit ans. La note de notre pays vient d'ailleurs d'être dégradée, en partie pour cette raison.

Le domaine économique ensuite. À force de déficits publics, la dette est devenue abyssale. Il est légitime de se demander s'il est bon de dépenser l'argent que nous n'avons pas. À moins qu'il n'y ait d'autres calculs ? À cela s'ajoute un abandon progressif de notre indépendance énergétique, là même où nous étions en avance : EDF et la filière électricité d'abord, Alstom et la filière nucléaire ensuite. Enfin, notre tissu d'entreprises petites et moyennes est submergé de normes adminis-

tratives, fiscales ou autres ; à croire que tout est fait pour les empêcher d'exercer leurs activités.

Le domaine social. Toutes ces modifications sociales, comme l'inscription de l'avortement dans la Constitution ou la fin de vie (mal nommée, car le chrétien que je suis croit en la vie éternelle), présentées comme un progrès alors qu'elles suppriment toute verticalité nécessaire à un bon développement de l'humanité et qu'elles entraînent l'opprobre sur tous ceux qui osent exprimer un avis contraire. Et que dire des choix politiques motivés uniquement par les intérêts financiers des grands et des puissants, par l'ego de certains décideurs. Comme ces bassines gigantesques ou ces éoliennes qui défigurent nos paysages avec un modèle économique à revoir. Que dire encore de cette immigration qui, même si elle a toujours existé, submerge aujourd'hui notre pays, sans contrôle ni règle de réciprocité ou d'intégration, entraînant une insécurité grandissante sur tout le territoire. Et que dire de nos services publics qui disparaissent de nos territoires.

Le domaine extérieur enfin. Il n'est pas besoin d'être un spécialiste pour remarquer l'enlisement de la guerre contre la Russie, dont personne ne semble vouloir sortir. Et comment aborder le conflit « Israélo-Palestinien » de façon raisonnée pour éviter les escalades ? Et encore, comment aider les populations chrétiennes qui subissent tous ces bouleversements, comme en Syrie ?

Vous le voyez, il est temps de nous réveiller. Par notre vote, si jamais nos dirigeants nous laissent

encore cette possibilité de choisir, nous devons inverser la vapeur et soutenir les politiques qui sont prêts à poursuivre le bien de la France et des Français. Au-delà de cette première étape, renouons le pacte entre les Français et la Famille royale.

Il y a 75 ans, la Famille royale reprenait le contact avec le pays après 64 ans d'exil. Depuis, ma famille vit au cœur de la France et est associée aux moments joyeux et difficiles que vit notre pays. Sa réalité ne nous échappe pas.

La monarchie ne résoudra pas tout tout de suite, mais elle mettra notre pays sur le bon chemin. C'est dans sa nature de travailler pour la France et les Français, de défendre le droit des gens avant l'intérêt des grands. Sa vertu c'est la justice, son moteur c'est la confiance, son cadre ce sont des règles simples connues de tous.

Elle s'inscrit dans la longueur et peut apporter la stabilité nécessaire pour avancer dans la liberté. Elle recherche à la fois le bien de chacun et celui de la société tout entière. En faisant les choix justes et nécessaires, elle peut gérer les équilibres pour une France prospère à l'intérieur et paisible à l'extérieur.

Pour consulter cette tribune en ligne sur le site du Prince : <https://comtedeparis.com/>

L'art de s'ennuyer, ou 24 heures dans la vie d'un monarque

■ **Le 17 et le 18 septembre.** – s'est jouée à huis clos une pièce qui mériterait son Shakespeare entre trois acteurs de composition, le roi, le président, le Premier mi-



nistre, incarnés respectivement par Charles III, Donald Trump et Keir Starmer. Comédie en deux actes dans des décors de choix, le premier au palais de Windsor, le second aux Chequers, résidence de campagne du Premier ministre.

Le premier acte fut d'un ennui mortel, le roi assurant le service minimum au milieu d'un faste exceptionnel qui semblait ne pas le concerner. Il était chez lui, naturel. Charles a su discrètement montrer qu'il agissait en service commandé ; il n'y a pas mis sa touche personnelle, moins encore son cœur. Le président a également fait semblant qu'il était dupe, alors qu'il n'a manifesté aucun signe particulier d'adhésion à ce débordement de cérémonial dont il n'ignorait pas le motif de l'intrigue. Son masque était rigide. La règle du jeu supposait que de toute façon il n'y avait qu'un seul roi dans la salle. Tout président le plus important du monde qu'il soit, il était évident que Trump n'était pas et ne serait jamais un « royal ».

Le deuxième acte allait fournir la clé de cette visite d'État qui ne ressemblait à aucune autre, entièrement l'œuvre machiavélique d'un apprenti sorcier, un Premier ministre tout dans l'exaltation, l'hyperbole, l'auto-congratulation, se grisant de ses propres dithyrambes, écrasant son interlocuteur sous les fleurs, confinant au coma éthylique, qui laissait un président anormalement placide, contrairement à toutes ses habitudes. Le chœur des assistants a soufflé un ouf de soulagement à la fin de la pièce, ayant craint pour les uns, espéré pour les autres, un dénouement tragique, parce qu'il

était impensable que le président puisse passer deux jours totalement oisifs, sans rien faire, sans un geste ou une parole qui rompe le charme et casse le spectacle. Privé de rebondissement, le jeu fut jugé « terne » (*dull*), donc « réussi ».

Les commentateurs – ou faut-il dire les critiques de théâtre – n'ont eu d'yeux que pour Trump. Ils auraient dû plutôt se concentrer sur le réel maître des horloges, l'auteur de bout en bout de ce scénario improbable, depuis la théâtralisation, en février dans le salon ovale de la Maison Blanche, de la remise de la lettre personnelle d'invitation du monarque tirée de la poche intérieure de sa veste. C'est peu de dire que la visite n'a donné lieu à aucun résultat concret. Starmer s'est gargarisé du fait que le Royaume-Uni soit le premier partenaire des États-Unis dans la défense, dans le commerce et désormais, dit-il, dans la recherche et la technologie. Il s' imagine le point de passage transatlantique obligé entre l'Amérique et l'Europe (plutôt dans ce sens que dans l'autre). Il est dans l'illusion. Il n'y croit pas lui-même mais c'est sa seule planche de salut pour exister.

■ 16-19 septembre. Le Caire.

– Visite d'État des souverains espagnols en Égypte. Dans un discours lors du déjeuner officiel au palais d'Héliopolis, le roi Felipe VI a réaffirmé la position espagnole de reconnaissance de la Palestine effectuée par Madrid en mai 2024, ainsi que les initiatives de son gouvernement concernant la bande de Gaza dont il a souligné la proximité géographique. Le Premier ministre Sán-



chez est en effet à la pointe des critiques du cabinet israélien au sein de l'Union européenne. Le président Al-Sissi est de son côté en première ligne sur la question. La dernière journée a été consacrée au tourisme dans la Vallée des Rois à Louqsor.

■ 24 septembre. New York.

– Discours du roi Felipe VI à la tribune de la 80^e Assemblée générale des Nations unies.

Dans son intervention, pour la troisième fois, le roi a prononcé une défense de l'organisation « *indispensable et irremplaçable* », du multilatéralisme ; « *une époque sans règles est un Moyen Âge* ». Fort des « *racines séfarades* » de l'Espagne, il a lancé un appel à Israël pour que cessent à

Gaza des « *actes odieux* » qui font honte à « *la communauté internationale tout entière* ». Il a situé la politique étrangère espagnole à la rencontre de trois axes : Afrique et Méditerranée, Amérique et Atlantique, Europe.

■ 29 septembre. Vincennes.

– Monseigneur le Comte de Paris a participé à la cérémonie annuelle de Sidi Brahim au château de Vincennes, aux côtés de la Fédération nationale des amicales de Chasseurs.

La princesse Marie de Liechtenstein, marraine du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpins, était également présente.

La bataille de Sid Brahim s'est déroulée en Algérie, du 23 au 26 septembre 1845. Elle a vu s'affronter les



troupes françaises et celles de l'émir Abdelkader.

Les cérémonies de Sidi Brahim étaient couplées avec le baptême de la 385^e promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active qui a pris le nom de « 180 ans de Sidi-Brahim ».

Sur la photo de groupe, on peut apercevoir au premier et au deuxième rangs, René Watrin, président de la Fédération nationale des amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés; le général de Corps d'Armée Loïc Mizon, gouverneur militaire de Paris; le général de brigade Antoine Faurichon de la Bardonnie, commandant la 27^e brigade d'infanterie de montagne (dont dépend le 13^e bataillon de Chasseurs alpins qui avait le drapeau des Chasseurs jusqu'à aujourd'hui).

■ **À l'occasion des dernières Journées européennes du patrimoine, un bel ouvrage est paru sur le domaine royal de Randan.**

Ce livre met en lumière un patrimoine méconnu qui ne demande qu'à être visité. Le château de Randan est situé dans le département du Puy-de-Dôme, à mi-chemin entre Clermont-Ferrand, Riom et Vichy. Il appartient aujourd'hui au conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, qui en assure la restauration, l'entretien et l'animation.

Créé à partir de 1821 par le futur roi Louis-Philippe et sa sœur Adélaïde d'Orléans pour en faire un lieu de villégiature familial au cœur de l'Auvergne, Randan est la dernière demeure créée par la monarchie française.

Le prince Henri, comte de Paris (1908-1999) séjourna,

enfant, dans cette propriété familiale et veilla, après la Seconde Guerre mondiale, à ce que ses riches collections ne soient pas dispersées et à ce que le domaine soit classé « Monument historique ».

À noter que le même éditeur publiera, le 28 novembre prochain, un ouvrage dédié à l'histoire du domaine royal de Dreux.

<https://www.domaine-randan.fr/>. Le prochain cycle de visites reprendra le 26 avril 2026.

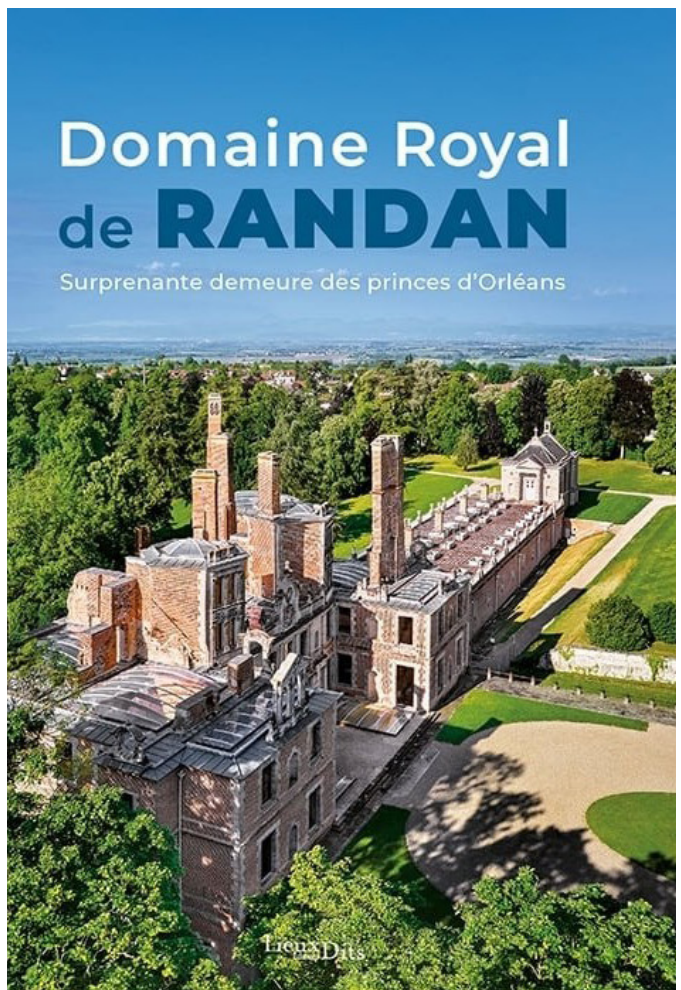
► **Le Domaine royal de Randan, surprenante demeure des princes d'Orléans**, Éditions Lieux-Dits, septembre 2025, 224 pages.

■ **1^{er} octobre. Toulouse.** – Monseigneur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris ont rencontré leurs Majestés le roi Willem-Alexander et la reine

Máxima des Pays-Bas, à l'occasion de leur visite en Occitanie, qui fut notamment marquée par la signature officielle de la feuille de route 2025-2028 qui lie les Pays-Bas et la région en matière de coopération économique et scientifique.

Le chef de la Maison de France et son épouse faisaient partie des 500 invités de la réception donnée par le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, dans ce bel hôtel de ville, offert aux capitouls de Toulouse en 1607, contre l'avis des parlements, par leur ancêtre le roi Henri IV. Cet événement fut le point final de la visite officielle du couple royal en région Occitanie.

Ce fut une grande joie, pour le prince et la princesse, de retrouver le couple royal néerlandais



Un *trounwiessel* bien ficelé



**Le 3 octobre 2025.
Le grand-duc Henri
abdique en faveur de son
fils Guillaume.**

C'est dans la discrétion coutumière de cette maison princière que, le vendredi 3 octobre dernier, le grand-duc Henri de Luxembourg, 70 ans, a abdicqué en faveur de son fils Guillaume, 43 ans, devenu ainsi le dixième grand-duc de cette petite monarchie européenne de 680 000 habitants coincée entre l'Allemagne, la France et la Belgique.

Cette abdication n'était pas une surprise puisqu'elle avait été soigneusement préparée depuis longtemps. Monté sur le trône en 2000, le grand-duc Henri avait prévu de se retirer après 25 ans de règne. Dès juin 2024, il avait élevé son fils au rang de lieutenant représentant puis, en décembre suivant, lors de son traditionnel discours de Noël, il avait annoncé son abdication à la date du 3 octobre 2025, dite journée du *Trounwiessel* (changement de trône en langue luxembourgeoise).

C'est donc une cérémonie bien préparée mais sans faste qui s'est déroulée vendredi, d'abord au palais grand-ducal où Henri a signé son abdication, puis à la Chambre des députés où son successeur Guillaume V a prêté serment avant d'aller, avec son épouse, la grande-duchesse Stéphanie, saluer la population dans un quartier de la capitale. Un grand dîner a néanmoins été servi le soir en présence des rois des Pays-Bas et de Belgique et des présidents français et allemand ainsi que de nombreuses personnalités dont le spécialiste des têtes couronnées Stéphane Bern qui possède la double nationalité française et luxembourgeoise. Les festivités se sont prolongées jusqu'au dimanche 5 octobre avec un *Te Deum* célébré dans la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg.

La pérennité de l'existence du Luxembourg reste un mystère car il aurait pu, plus d'une fois, être absorbé par l'un de ses puissants voisins. Vestige de la Lotharingie, le Luxembourg a connu plusieurs dominations à partir du XV^e siècle, passant successivement sous la souveraineté de l'Espagne, de l'Autriche, de la France, des Pays-Bas et de la Belgique.

C'est le Congrès de Vienne qui a édifié le Luxembourg en grand-duché, qui devient néanmoins la dix-huitième province du royaume des Pays-Bas en 1815. À la suite de la révolution brabançonne de 1830, le Luxembourg est annexé par la Belgique qui doit, en 1839, abandonner la

partie orientale du grand-duché de langue germanique ; celui-ci devient un État indépendant mais en union personnelle avec le roi des Pays-Bas tout en faisant partie de la Confédération germanique.

Il faut attendre 1890 pour que le grand-duché de Luxembourg, ainsi réduit à la moitié de sa taille initiale, dispose de sa propre dynastie avec la maison de Nassau-Weilbourg, associée à la maison de Bourbon-Parme depuis le mariage, en 1919, de la grande-duchesse Charlotte avec son cousin Félix de Bourbon-Parme ; ils donneront naissance au prince Jean de Luxembourg, grand-duc de 1964 à 2000.

C'est donc le fils de ce dernier, Henri, qui vient d'abdiquer après un règne sage et discret, à l'image de son pays qui reste connu pour être un des pays les plus riches et les plus prospères du monde, doublé d'une réputation de paradis fiscal même si la situation a évolué depuis l'abolition, en grande partie, du secret bancaire au début du présent siècle.

Outre son mariage avec une roturière originaire de Cuba, une première pour la dynastie luxembourgeoise, le seul coup d'éclat du grand-duc Henri a été son refus de signer, à la manière du roi des Belges Baudouin au sujet de l'avortement, en 2008, la loi autorisant l'euthanasie au Luxembourg. Mais comme le souverain luxembourgeois, à l'image de tous les monarques constitutionnels, règne mais ne gouverne pas, le droit de sanctionner les lois lui a été retiré pour ne lui conserver que le droit de les promulguer.

Le nouveau grand-duc Guillaume, cinquième du nom, qui a épousé en 2012 Stéphanie de Lannoy, une aristocrate belge, est pour le moment peu connu. Après sa formation militaire à l'Académie royale de Standhurst en Grande-Bretagne et des études de sciences politiques à Angers en France, celui qui était jusqu'ici prince héritier s'est surtout signalé par son engagement dans le mouvement scout, devenant, en 2022, président de la Fédération du scoutisme mondial.

« *Toujours prêt* » : n'est-ce pas une belle devise et un bon programme pour celui appelé désormais à régner sur son pays ?

FABRICE DE CHANCEUIL

qui, à cette occasion, leur a confié avoir été inquiété par les terribles incendies qui ont frappé l'Aude, cet été, et par le sort des sinistrés.

■ **3 octobre. Luxembourg.**

– Abdication du grand-duc Henri, 70 ans ; intronisation de son fils, le grand-duc Guillaume, 43 ans. Le nouveau prince héritier est son fils, le prince Charles, âgé de 5 ans.

■ **4 octobre. Paris.** – Le comte de Paris a accordé un entretien au site internet Boulevard Voltaire et y a livré ses analyses sur la situation du pays.

Le prince a évoqué la protestation paysanne et le sentiment d'abandon que ressentent de plus en plus les jeunes agriculteurs, les petits exploitants.

Il s'est inquiété de la vague de rachat de PME françaises par des fonds étrangers, phénomène qui fragilise certaines de nos grandes filières industrielles, comme l'aéronautique. Le prince a également rappelé l'attention constante qu'il porte aux questions de défense.

S'agissant des institutions, le comte de Paris a insisté sur le rôle du chef de l'État, qui doit rester « l'arbitre, celui qui donne les grandes directions à la nation », en précisant qu'il y aurait peu de choses à changer dans notre constitution pour évoluer vers une monarchie garante de la justice, de l'indépendance et du Bien commun.

■ **17 octobre, Londres.**

– Communiqué du prince Andrew, frère cadet du roi, par lequel « après discussion avec le Roi et ma famille, proche et élargie, nous avons conclu que les accusations qui persistent à

mon rencontre sont pour Sa Majesté et la famille royale un motif de distraction de leur travail », Le prince, déjà écarté depuis 2019 de ses devoirs officiels, décide donc de ne plus utiliser ses titres de duc de York, comte d'Iverness, ainsi que de ses décorations dans l'ordre de la Jarretière. Le prince néanmoins continue de rejeter les accusations dont il est l'objet (affaire Epstein, accusé de pédocriminalité, et espionnage chinois).

■ **19 octobre. Musée du Louvre.**

– À la suite au cambriolage intervenu le 19 octobre au Musée du Louvre, Mgr le comte de Paris a publié le communiqué suivant : *C'est avec une immense tristesse que j'ai appris le vol de bijoux historiques au Musée du Louvre, parmi lesquels le diadème et la parure de saphirs de la Reine Marie-Amélie ayant également appartenu à ma grand-mère.*

Ces bijoux ne sont pas seulement des souvenirs familiaux. Ils sont une part vivante de notre histoire nationale, un témoignage de l'élégance et du savoir-faire de notre pays. Leur disparition me touche en plein cœur et représente, je le pense aussi, une blessure forte pour les Français.

Je souhaite exprimer mon soutien aux autorités et aux équipes du Musée du Louvre mobilisées pour les retrouver. J'appelle chacun à mesurer combien il est vital de protéger ces témoins précieux de notre histoire, qui nous relient à ce que la France a de noble et d'intemporel. Protéger notre patrimoine, c'est honorer notre mémoire commune et servir notre pays.

■ **22 octobre. Londres.**

– Débat à la Chambre des communes et dans les mé-

dias sur les pouvoirs du Parlement relatifs à la maison royale à la suite des controverses répétées concernant le prince Andrew. Le Premier ministre ne s'opposerait pas à l'examen par une commission d'enquête, des finances du prince en relation avec le bail dont il dispose depuis 22 ans pour sa résidence dans le parc de Windsor, libre de tout loyer (estimé à 800 000 £ par an). Le prince pourrait y être entendu, bien qu'il n'ait aucune obligation. Seul le Parlement pourrait par ailleurs le priver de son titre de « prince » ou de « duc d'York », ce dernier auquel il a volontairement (sous la pression du roi) accepté de ne plus se réclamer.

Le même jour paraissaient les mémoires posthumes (elle a mis fin à ses jours en avril dernier) de son accusatrice, Virginia Giuffrè, dans le cadre de l'affaire de pédocriminalité américaine (Jeffrey Epstein).

■ **23 octobre. Vatican.**

– Visite d'État du roi Charles III et de la reine Camilla auprès du pape Léon XIV. À la fois chef d'État et gouverneur de l'Église d'Angleterre, le roi s'est associé à la commémoration des dix ans de l'encyclique *Laudato si'* et à la prière commune dans la chapelle Sixtine pour « la sauvegarde de la Création ». Le pape présidait cette cérémonie avec l'archevêque de Canterbury par intérim, l'archevêque d'York. La nouvelle archevêque, première femme à ce poste, ne sera en effet installée qu'en janvier prochain. L'événement est inédit depuis le schisme de 1534 mais, même avant, de toute l'histoire britannique. L'épître aux Romains a été lue par la ministre des Af-

fares étrangères Yvette Cooper. Le roi a été reçu ensuite à la basilique Saint-Paul-hors-les-murs comme « confrère », équivalent du titre de chanoine que le président français détient à Saint-Jean-de-Latran.

Initialement prévue en avril, retardée en raison du décès du pape François, la visite intervient à la veille de la proclamation, le 1^{er} novembre, de saint Henry Newman comme docteur de l'Église. Charles, alors prince de Galles, avait assisté à Rome en 2019 à la canonisation du cardinal issu de l'Église anglicane.

■ **24 octobre. Bangkok.**

– Décès de la reine mère Sirikit Kitiyakara, âgée de 93 ans. Un deuil national de 30 jours a été décrété, ainsi qu'un deuil royal d'un an. Épouse de Rama IX, elle régna à ses côtés de 1950 à 2016. Mère de l'actuel roi Rama X, son seul fils, âgé de 73 ans, et de trois princesses (dont deux dynastes), elle laisse une dizaine de petits-enfants, deux de sa dernière fille, les autres des quatre mariages de son fils, dont un seul garçon né en 2005, prince héritier. Plusieurs ont été répudiés ; la



La reine-mère de Thaïlande, Sirikit Kitiyakara, est récemment décédée.

filles aînées du roi, 47 ans, hospitalisée depuis 2022, est donnée pour mourante. La famille royale « active » en dehors du monarque serait ainsi réduite à sept membres dont six femmes (la reine, une première épouse, une concubine dite noble consort, deux sœurs, deux enfants).

■ **26 octobre. Rome.** – Discours de la reine des Belges Mathilde à la cérémonie d'ouverture de la Rencontre internationale pour la paix organisée par la Communauté de Sant'Egidio. Le couple royal a été reçu le lendemain au Vatican en audience privée par le pape Léon XIV.

■ **30 octobre. Londres.** – Retrait des titres de « prince », duc, comte et chevalier : le frère cadet du roi sera désormais connu comme Mr Andrew Mountbatten Windsor. Le roi Charles III a finalement entamé le processus légal. Le bail dont Andrew dispose de la Couronne pour sa résidence à Windsor est terminé. Andrew déménagera à Sandringham à titre privé, le roi prenant à sa charge le loyer. Les deux filles d'Andrew, Béatrice et Eugénie, conservent leur titre de princesses.

■ **29 octobre. Londres.** – Couverture de l'hebdomadaire britannique *The New Statesman* en faveur de l'abolition de la monarchie. L'auteur d'une longue étude considère que le problème dépasse le cas du prince Andrew et tient à l'ensemble de ce qu'il appelle le Windsorisme. Il prône l'abdication du prince William. « *Le roi Charles III doit être le dernier roi d'Angleterre.* »



Le roi de Surakarta, Sri Susuhunan Pakubuwono XIII, et sa famille en 2024.

■ **2 novembre. Surakarta (Indonésie).** – Décès du roi Sri Susuhunan Pakubuwono XIII, 77 ans. Le royaume de Surakarta (ou Solo), aboli en 1945, était issu du partage en 1755 de l'ancien royaume de Matapam, qui occupait le centre de l'île de Java. L'autre morceau, érigé en sultanat de Yogyakarta, a bénéficié d'un traitement spécial lors de l'indépendance puisqu'il a été conservé comme « *territoire spécial* » en vertu d'une « *charte de maintien* », en raison de sa qualité de capitale durant la guerre contre les forces néerlandaises jusqu'en 1949. Le sultan est ainsi de droit le gouverneur de ce territoire de 1 049,5 km² peuplé de 4 millions d'habitants. L'actuel titulaire du trône, depuis 1988, est Hamengkubuwono X, 79 ans. N'ayant que des filles, il a désigné en 2015 sa fille aînée, 53 ans, comme princesse héritière. Elle-même n'a que deux filles. L'abandon de la succession masculine est combattu par les frères du sultan, notamment d'un point de vue légal musulman. Le risque est que le gouvernement indonésien, sans vouloir s'immiscer dans la que-

relle de famille, supprime le statut spécial du territoire. Le vice-gouverneur en est aussi de droit le prince régnant de la principauté de Pakualaman, incluse dans le territoire spécial : le prince Paku Alam X, intronisé en 2016. La monarchie javanaise remplit un important rôle culturel mais aussi social.

■ **5 novembre. Rio de Janeiro.** – Remise, par le prince de Galles, des cinq prix Earthshot 2025, dotés chacun d'un million de £, consacrés à des projets innovants dans les domaines environnementaux, dont la municipalité de Bogota, capitale de la Colombie, le traité sur la haute mer, la Semaine de la mode de Lagos (Nigeria). Accompagné du Premier ministre, Sir Keir Starmer, le prince William s'est ensuite rendu à Belém pour la COP30, où il a prononcé le discours officiel dans la ligne de son père, le roi Charles III.

■ **5 novembre. Paris.** – Parution des mémoires de l'ancien roi d'Espagne, Juan Carlos, *Réconciliation*, aux éditions Stock. L'ouvrage ne

paraîtra en Espagne que le 3 décembre. Il suscite déjà de vives controverses. C'est en effet le 22 novembre que sera célébré le cinquantième anniversaire de son accession au trône et donc de la restauration de la monarchie à la mort du général Franco. Juan Carlos, 87 ans, qui a abdicqué en 2014, réside depuis 2020 aux Émirats arabes unis et ne devrait pas participer aux cérémonies

■ **11-13 novembre. Beijing.** – Visite d'État en Chine du couple royal espagnol. Commencée au Chengdu pour une réunion économique, la partie non officielle a inclus un dîner privé à Beijing (Pékin) avec Xi Jinping et son épouse. Le 12, le roi Felipe VI et la reine Laetizia ont été accueillis protocolairement au palais de l'Assemblée du peuple.

■ **13-17 novembre. Chine.** – Le roi Maha Vajiralongkorn Phra Vajiraklaochoyuhua de Thaïlande effectue une visite d'État en Chine du 13 au 17 novembre. C'est la première fois qu'un roi de Thaïlande est ainsi reçu en Chine.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: KARATON KASUNAN SURAKARTA/HADININGRAT.

■ **21 novembre. Madrid.**

– Remise des insignes du collier de la Toison d'or, la plus haute distinction espagnole, à la reine émérite Sophie, 87 ans, à l'ex-Premier ministre Felipe González et à deux rédacteurs de la Constitution de 1978, par le roi Felipe VI. Le roi, la reine Letizia et leurs deux filles, la princesse héritière Leonor, et la reine émérite Sofia ont ensuite assisté, au Congrès des députés, à un colloque intitulé « 50 ans après: la Couronne dans la transition vers la démocratie » et conclu par le roi. Le lendemain, un déjeuner privé de famille a célébré la distinction de la reine émérite. L'ancien roi Juan Carlos était présent sans cependant être apparu en public. La famille royale de Grèce était réunie (Sophie était princesse de Grèce) ainsi que diverses branches des Bourbons.

■ **21 au 26 novembre. Pékin.**

– Visite d'État en Chine du roi des Tonga Tupou VI, 66 ans, et de son épouse. C'est la seconde visite d'État après celle de 2018. Le roi, qui a accédé au trône en 2012, a supprimé, le 8 août dernier, le ministère des Affaires étrangères pour les rattacher directement à lui. Celles-ci comme le ministère de la Défense étaient déjà supervisées par son fils, le prince héritier Siaosi (George) Tuku'aho, 40 ans. Seul monarque océanien, d'une dynastie qui remonte à 1865, le pays étant indépendant du Royaume-Uni depuis 1970 et membre du Commonwealth, le roi Tupou VI est au centre de fortes rivalités entre la Chine, les États-Unis, l'Australie. Il règne sur trois archipels de 170 îles et îlots



Le roi Felipe VI d'Espagne remet à sa mère, la reine Sophie, les insignes du collier de la Toison d'or.

fort convoités pour leur position stratégique. Sur 100 000 habitants (outre 45 000 Tongiens à l'étranger), la présence chinoise est non négligeable.

■ **1^{er} au 3 décembre. Paramaribo.**

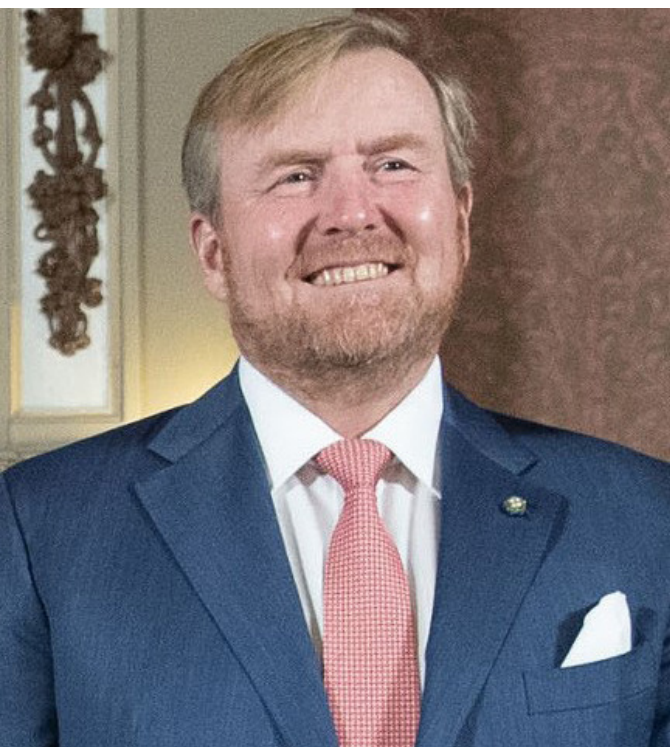
– Visite officielle du roi Willem-Alexander

et de la reine Máxima des Pays-Bas à l'occasion du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'ancienne colonie de Guyane néerlandaise, le Suriname, célébré le 25 novembre. Première visite depuis celle de la reine Juliana en 1978, elle survient après des années de dicta-

ture jusqu'en 2010 et de guerre civile (1986-1992), les dirigeants de l'époque ayant été condamnés aux Pays-Bas pour trafic de cocaïne (le dernier, vice-président jusqu'en juin dernier a été éloigné de tout contact avec le couple royal). Le Suriname est frontalier de la France (le département de Guyane) par le fleuve Maroni. Lors du banquet officiel, puis une rencontre avec les descendants d'esclaves (« marrons ») et les peuples autochtones, le roi a réitéré ses excuses pour la période de l'esclavage (aboli en 1873). Un fonds spécial de 66 millions d'euros a été débloqué à cette occasion pour des projets sociaux en faveur de ces communautés.

■ **2 décembre. Londres.**

– Premier volet d'une série de trois documentaires sur la chaîne publique BBC 1 intitulée: « *What's the Monarchy For?* » (À quoi sert la monarchie?) sous la direction du spécialiste officiel des événements



Le roi Willem-Alexander des Pays-Bas.

SOURCE: WIKIPEDIA, PHOTO: PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

SOURCE: SITE OFFICIEL DE LA MAISON ROYALE D'ESPAGNE.

royaux depuis plus de quarante ans, David Dimbleby, 87 ans. Le premier, « *Pouvoir* », s'interrogeait sur le contenu des audiences hebdomadaires du monarque avec le Premier ministre dont rien n'est jamais public, et revenait sur les nombreuses lettres aux ministres de Charles lorsqu'il était prince de Galles. Le second volet, « *Argent* », le 9 décembre, dévoile l'ensemble des exemptions dont bénéficie la Couronne sans grande transparence. Le troisième, « *Survie* », le 16 décembre, s'attaque à la stratégie de communication du Palais et au contrôle de l'image qui met en cause la servilité de la chaîne publique au long de son histoire.

■ 14 décembre. Belgrade.

– Assemblée de l'Association du royaume de Serbie autour du prince héritier Alexander, 80 ans, et de son fils Filip, qui aura 44 ans le 15 janvier prochain. Les deux hommes voient dans la monarchie parlementaire constitutionnelle une issue pour la crise politique actuelle en Serbie.

■ 17 décembre. Paris.

le comte de Paris a publié le communiqué suivant :

Après la folle décision de l'État de continuer les abatages systématiques des troupeaux en cas de détection de dermatose bovine, c'est l'affaire du Mercosur qui mobilise nos agriculteurs.

Cette dernière illustre parfaitement la perte d'influence de la France au sein de l'Union. Surtout, elle met en relief le déclin de notre souveraineté, notamment alimentaire, et la mise à mal du modèle agricole français, en particulier



La duchesse d'Orléans, née Hélène de Mecklembourg-Schwerin et son fils, Philippe, futur comte de Paris (1839).

les exploitations familiales et la production de qualité, avec les conséquences inévitables en terme de santé publique. Pouvons-nous espérer de nos représentants qu'ils défendent nos intérêts ? La France, sur ce sujet, oserait-elle la politique de la chaise vide qui pourrait aboutir, sur la question agricole, à une sorte de compromis de Luxembourg ? Défendons notre agriculture et ceux qui s'y dévouent.

■ 19 décembre. Neustrelitz.

– Communiqué du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, Georg-Borwin, 69 ans, désignant son second fils, Karl-Mikhael, 31 ans, à

compter du 1^{er} janvier 2026 comme son « représentant » (*deputy*) et, « en cas de décès, incapacité ou démission, seul investi des droits, devoirs et pouvoirs relatifs au droit de famille de la maison grand-ducale ». Un communiqué précédent, daté du 16 décembre, lui conférant le titre d'héritier en lieu et place de son frère aîné, Georg-Alexander, 34 ans, a été rapporté. Ce dernier, qui vit aux Pays-Bas, a un fils, futur prince héritier, né le 23 septembre 2023, baptisé à La Haye le 13 avril 2024.

La branche des Mecklembourg-Strelitz a hérité en 2001, par voie d'adoption, du grand-duché jumeau (fractionné en 1701) du

Mecklembourg-Schwerin, dont la branche était éteinte. Si la première est illustrée par la reine Louise de Prusse et la reine Charlotte, épouse du roi George III d'Angleterre et mère du roi George IV, la seconde est associée aux grandes dynasties européennes, avec la mère du roi du Danemark Christian X, celle du Kronprinz Frédéric-Guillaume, le père de la reine Wilhelmine des Pays-Bas et grand-père de la reine Juliana, mais à la génération précédente, elle a surtout donné naissance à celle qui aurait pu devenir la reine des Français, Hélène de Mecklembourg-Schwerin (1814-1858), épouse du fils aîné du roi Louis-Philippe, Ferdinand duc d'Orléans, décédé accidentellement en 1842. Ce fut elle qui le 24 février 1848 vint présenter ses deux fils à la Chambre des députés. Par son second fils, Robert, duc de Guise, elle est l'arrière-arrière-arrière-grand-mère du prince Jean, présent comte de Paris. Elle est enterrée à Dreux au côté de son époux. La petite histoire lui attribue l'introduction du sapin de Noël dans les maisons « bourgeoises ».

La succession par le grand-duc Georg-Borwin pourrait être contestée par Georg-Friedrich de Hohenzollern auquel elle reviendrait en cas d'extinction de la lignée, en vertu d'une convention datant de 1442. En effet, la descendance actuelle n'est plus directe depuis 1996 et provient en partie d'un mariage morganatique russe à l'époque tsariste. Alors que les Schwerin et les Strelitz, comme les Hohenzollern, sont luthériens (la belle-fille de Louis-Philippe l'était restée jusqu'à sa mort), la branche dont descend l'ac-

tuel grand-duc (fils d'une archiduchesse Habsbourg de la branche hongroise) est catholique.

■ **24 décembre.** – Messages de Noël de six monarques européens régnants, marqués par leurs propres actualités: l'Espagne les cinquante ans de la « *transition* » démocratique, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg la succession à la tête du grand-duché, le Royaume-Uni et la Suède.

Le roi Felipe VI s'est longuement étendu sur la nécessité de lutter contre la « *crise de confiance* » démocratique et européenne, s'en tenant exclusivement au plan intérieur, sans allusion à l'international. Le roi Willem-Alexander a prononcé un discours particulièrement inspiré en commençant par la question de savoir « *Qu'est-ce qui rend l'histoire de Noël si belle? Pourquoi continue-t-elle à toucher tant de gens? Cela tient à sa proximité et à sa familiarité* », répondit-il, prenant pour preuve les 160 000 nouveau-nés chaque année aux Pays-Bas, aux rapports entre parents et enfants, citant sa propre expérience familiale, en enchaînant: « *Quel monde voulons-nous pour nos enfants? Comment trouveront-ils l'espace nécessaire pour se découvrir?* » Rappelant qu'il avait déjà souhaité douze ans plus tôt, à son avènement, qu'ils vivent un monde « *légèrement meilleur* », il devait constater que les choses ne se sont pas améliorées depuis. Le roi Philippe de Belgique a voulu centrer son intervention sur l'idée du « *bien commun* », trop souvent sacrifié au nom d'intérêts particuliers. Il est le seul à avoir explicitement



Le roi Charles XVI Gustave de Suède. Ses vœux de Noël ont mis en avant les devoirs des Suédois face à la guerre en Ukraine.

évoqué la conférence du climat de Belém et l'accord sur la forêt tropicale avec mention de celle du Congo. Se sachant attendu sur l'Ukraine, il a réitéré l'engagement belge en dépit de la récente controverse sur les avoirs russes. Le grand-duc Guillaume l'a suivi dans son évocation du soutien à l'Ukraine, tout en livrant pour sa première fois un message fait de symboles. Le roi Charles III, pour son quatrième Noël, a choisi le décor de l'abbaye de Westminster et de commencer par l'évocation de sa célébration commune du Jubilé chrétien avec le pape Léon XIV au Vatican le 23 octobre dernier. Il a développé le thème du pèlerinage sur la terre, le liant au sacrifice des jeunes hommes tombés lors de la Seconde Guerre mondiale.

Le roi Carl XVI Gustaf, doyen de longévité sur le trône, 52 ans de règne, fut de tous celui qui s'est à cette occasion le plus engagé sur le terrain de la guerre en Ukraine, largement éludé cette année, sans doute en raison des incertitudes sur les négociations. Tous les monarques ont mis en avant

la diversité de leurs sociétés respectives.

■ **31 décembre.** – Contrairement à leur voisin suédois, les rois de Norvège et de Danemark ne prononcent pas de message de Noël – ils se contentent d'aller à l'église et fêter en famille –, mais un message de Nouvel An. Le roi Harald V, doyen d'âge, à 88 ans, a rendu hommage à la cohésion de la population, la solidarité, l'engagement local, l'unité: « *2026 est l'année de la défense totale.* » La meilleure « *protection civile* » est dans la force de la résolution de la population.

Le roi Frederik X, intervenant pour la seconde année de son règne, suit la tradition de lire en direct et sans prompteur un message rédigé par ses soins. Il s'est longuement étendu sur la guerre en Ukraine, sur les menaces pesant sur la Finlande et les pays baltes, et la participation militaire danoise, y compris la sienne et celle du prince héritier qui vient d'achever une année de formation d'officier, ainsi que sur le soutien de l'OTAN. Il a évoqué avec une vive satisfaction et empathie ses visites avec la reine Mary au Groenland et aux îles Féroé.



Frederik X lors de ses vœux de Nouvel An. Concentré sur la guerre en Ukraine, il ne s'attendait sûrement pas aux menaces de Donald Trump sur le Groenland.



Je ne me reposerai pas tant que l'Iran n'aura pas un gouvernement national, démocratique et élu du peuple.

Reza Pahlavi

Reza Pahlavi